



Clichy, le 14 juin 2017

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU
SECRETARIAT GÉNÉRAL
Dossier suivi par ANNIE TOMASSIAN
Tél. : 01 47 15 33 01
annie.tomassian@ville-clichy.fr

OBJET : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chère collègue, Cher collègue,

Le conseil municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le :

MARDI 20 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 avril 2017

I SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 1.1 Établissement Public Territorial « Boucle Nord de Seine » - Remplacement de Monsieur Jean-Pierre GARNIER, démissionnaire
- 1.2 Approbation du projet de convention relatif à l'organisation du traditionnel bal de la Fête Nationale organisé par la brigade des sapeurs-pompiers de Paris au centre de secours de Clichy-la-Garenne - Attribution d'une subvention
- 1.3 Attribution d'une subvention à l'Institut de Formation et de Perfectionnement aux Métiers

II COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

- 2.1 Attribution d'une subvention au comité de Clichy de la Légion d'Honneur

III MISSION HANDICAP

- 3.1 Lutte contre la fracture numérique des personnes en situation de handicap - Don de matériel bureautique
- 3.2 Attribution d'une subvention à l'association Clichy Rugby Cœur Ovalie

IV JUMELAGES

- 4.1 Mandats spéciaux accordés à trois maires adjoints et à un conseiller municipal délégué dans le cadre de déplacements à Heidenheim (Allemagne) et à Santo Tirso (Portugal)
- 4.2 Mandats spéciaux accordés à Monsieur le Maire dans le cadre de déplacements à Londres (Royaume Uni) et à Santo Tirso (Portugal)

Hôtel de Ville - 80 boulevard Jean Jaurès - BP 300 - 92112 Clichy-la-Garenne Cedex

V AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

- 5.1 Réception des bacheliers 2017 – Remise de récompenses.
- 5.2 Ouverture de la nouvelle école maternelle Victor Hugo, de la nouvelle école primaire du Bac, et fermeture des écoles maternelles Sophie Foucault et Victor Hugo
- 5.3 Attribution d'une subvention aux écoles privées hors commune accueillant des enfants Clichois

VI PETITE ENFANCE

- 6.1 Modification du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de jeunes enfants de la ville de Clichy-la-Garenne

VII FINANCES

- 7.1 Adoption du compte de gestion 2016 - Budget principal
- 7.2 Adoption du compte administratif 2016 - Budget Principal
- 7.3 Affectation des résultats 2016 - Budget principal
- 7.4 Adoption du compte de gestion 2016 – Budget annexe Halles et Marchés
- 7.5 Adoption du compte administratif 2016 – Budget annexe Halles et Marchés
- 7.6 Affectation des résultats 2016 – Budget annexe Halles et Marchés
- 7.7 Adoption du compte de gestion 2016 – Budget annexe Assainissement
- 7.8 Budget annexe Assainissement 2016 - Écritures comptables
- 7.9 Modification du règlement intérieur des prestations soumises à tarif
- 7.10 Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Union départementale de la Confédération Française des Travailleurs
- 7.11 Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Union locale de la Confédération Générale des Travailleurs
- 7.12 Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Union locale Force Ouvrière
- 7.13 Vente du lot de copropriété n° 4 dépendant de l'immeuble sis 20, rue Henri Poincaré
- 7.14 Vente des lots de copropriété n° 160 et 183 dépendant de l'immeuble sis 75, rue de Paris

VIII - HABITAT

- 8.1 Révision du prêt DEXIA Crédit Local n° MPH246233EUR émis le 14 février 2007, garanti par la Ville de Clichy

IX - RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Modification du tableau des effectifs
- 9.2 Actualisations des taux de rémunération du personnel vacataire
- 9.3 Création d'emplois d'agents saisonniers
- 9.4 Approbation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire par le dispositif des recrutements réservés sans concours
- 9.5 Classification d'emplois au titre de l'article 3-3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

X OFFICE DE TOURISME

- 10.1 Création de l'Office de Tourisme de Clichy-la-Garenne sous la forme d'un Service Public Administratif (S.P.A.) à autonomie financière
- 10.2 Création du conseil d'exploitation du S.P.A. Office de tourisme et désignation de ses membres
- 10.3 Nomination de la directrice du S.P.A. Office de Tourisme
- 10.4 Création de tarifs – objets promotionnels

XI SPORT – JEUNESSE

- 11.1 Modalités d'accès à Clichy Plage 2017
- 11.2 Adoption du règlement intérieur du Club Ados « Alexandre Dumas »
- 11.3 Adoption du forfait découverte du mois de juillet du club Ados « Alexandre Dumas »
- 11.4 Versement d'une subvention exceptionnelle au Club Sportif Clichy Rugby – Cérémonie de remise de la Légion d'Honneur à Serge Betsen

XII - CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

- 12.1 Adhésion de la Ville à l'association « Bib 92 »
- 12.2 Conventions d'objectifs 2014-2015-2016-2017 avec les associations – Approbation et autorisation données à Monsieur le Maire de signer les avenants de prolongation
- 12.3 Mandat spécial accordé à Madame DIÉGO, conseillère municipale déléguée, dans le cadre d'un déplacement pour la mise en œuvre de la Charte Européenne pour l'Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
- 12.4 Prise en charge exceptionnelle des frais de déplacement de dix élèves du conservatoire Léo Delibes dans le cadre de leur participation à la seconde édition du projet « First scènes » organisée à Santo Tirso (Portugal) du 2 au 9 juillet 2017
- 12.5 Approbation de la nature des travaux de réaménagement des locaux de l'ancien conservatoire de musique – Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de la sénatrice Isabelle Debré

XIII ESPACES VERTS

- 13.1 Adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris

XIV TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

- 14.1 Transfert de la compétence de location de vélos au Syndicat Mixte Autoilib' et Vélib' Métropole – Approbation des statuts – Désignation des représentants du conseil municipal – Approbation et autorisation données à Monsieur le Maire de signer le protocole d'accord pour l'implantation de 13 stations Vélib' et tout autre document

XV DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15.1 Fixation des tarifs des redevances d'occupation du domaine public à usage commercial à compter du 1^{er} juillet 2017
- 15.2 Plan de financement prévisionnel de la programmation des actions du PLIE pour l'année 2017
- 15.3 Convention de partenariat entre la fondation d'entreprise L'Oréal et la ville de Clichy dans le cadre du financement d'ateliers socio-esthétiques « bien être dans sa recherche d'emploi » inscrit dans la charte Entreprises et Quartiers 2016-2018

XVI – AMÉNAGEMENT URBAIN

- 16.1 Rétrocession à la Ville des voiries et espaces publics, ZAC Espace Clichy
- 16.2 Prise de participation de la SAEM CITALLIOS dans la Société par Actions Simplifiée (SAS) Poissy Maurice Clerc

XVII ADMINISTRATION GÉNÉRALE

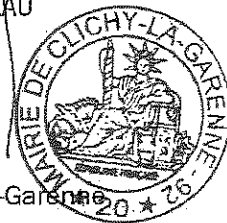
- 17.1 Actes pris par délégation du conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales - Compte rendu

Le dossier comporte les projets de délibérations ainsi que les notes de synthèse (rapports de présentation) s'y rapportant.

Je tiens à vous informer que le réseau « \\mairie-clichy\services\conseil-municipal », a été mis à votre disposition afin que vous puissiez consulter l'ensemble des documents du Conseil municipal, c'est-à-dire les projets de délibérations, les rapports de présentation ainsi que les pièces nécessaires à la bonne compréhension de chaque point inscrit à l'ordre du jour.

Je vous prie de croire, chère collègue, cher collègue, en l'assurance de ma considération.

Rémi MUZEAU



Maire de Clichy-la-Garenne

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoints au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadol HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BÉNYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03926-
DE
Date de télétransmission : 23/06/2017
Date de réception préfecture : 23/06/2017

Publié le : 26 JUIN 2017

DÉLIBÉRATION N° 1.1

OBJET : ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL « BOUCLE NORD DE SEINE » - REMPLACEMENT DE M. JEAN-PIERRE GARNIER, DÉMISSIONNAIRE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-6-2 b ;

Vu la délibération n° 4.1 du 16 décembre 2015, relative à l'élection de M. Rémi MUZEAU, Maire de Clichy-la-Garenne, en tant que conseiller métropolitain ;

Vu la délibération n° 4.2 du 16 décembre 2015, portant désignation des conseillers territoriaux pour siéger au sein de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-6-2 b du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que M. Jean-Pierre GARNIER, 2^{ème} Adjoint au Maire, a adressé à M. le Maire et à M. le Préfet des Hauts-de-Seine, le 3 mars dernier, un courrier les informant de sa démission du poste qu'il occupe actuellement au sein de l'Assemblée municipale ;

Considérant que M. le Préfet des Hauts-de-Seine, par courrier du 20 mars 2017, a accepté la démission de Monsieur Jean-Pierre Garnier de ses fonctions d'Adjoint au Maire.

Considérant qu'il convient en conséquence de procéder à une nouvelle désignation des conseillers territoriaux de la Ville de Clichy-la-Garenne au nombre de 10 en sus du conseiller métropolitain, conseiller territorial de droit ;

Considérant que s'il n'a pas été procédé à l'élection de conseillers communautaires lors du précédent renouvellement général du conseil municipal ou s'il est nécessaire de pourvoir des sièges supplémentaires, les conseillers concernés sont élus par le conseil municipal parmi ses membres et, le cas échéant, parmi les conseillers d'arrondissement au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation, chaque liste étant composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Considérant que la répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui lui reviennent, le ou les sièges non pourvus sont attribués à la ou aux plus fortes moyennes suivantes ;

Considérant les listes présentées ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE : ÉLIT, conformément à l'article L. 5211-6-2 b du Code général des collectivités territoriales, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de nom et sans modification de l'ordre de présentation, chaque liste étant composée alternativement d'un candidat de chaque sexe :

- Monsieur Stéphane COCHEPAIN, Adjoint au Maire
- Madame Alice LE MOAL, Conseillère municipale
- Monsieur Sébastien RENAULT, Adjoint au Maire
- Madame Agnès DELACROIX, Adjointe au Maire
- Monsieur Patrice PINARD, Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03926-
DE
Date de téléttransmission : 23/06/2017
Date de réception préfecture : 23/06/2017

Séance du conseil municipal du mardi 20 juin 2017

- Madame Evelyne LAUER, Adjointe au Maire
- Monsieur Luc MERCIER, Adjoint au Maire
- Madame Nadol HADRI, Adjointe au Maire
- Monsieur Pierre CULOT, Adjoint au Maire
- Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Conseiller municipal

en tant que représentants de la commune au sein du conseil de territoire l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine.

Nombre de bulletins dépouillés : 42

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 41

Quotient électoral : 4,1

Ont obtenu :

Liste proposée par la majorité : 36 voix, soit 9 sièges

Liste proposée par l'opposition 5 voix, soit 1 siège

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03926-
DE
Date de télétransmission : 23/06/2017
Date de réception préfecture : 23/06/2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03958-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 1.2

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION RELATIF À L'ORGANISATION DU TRADITIONNEL BAL DE LA FÊTE NATIONALE ORGANISÉ PAR LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS AU CENTRE DE SECOURS DE CLICHY-LA-GARENNE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

RAPPORTEUR : MADAME JOËLLE LEFEBVRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant le souhait de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris – groupement des appuis et de secours - d'organiser le traditionnel bal de la Fête Nationale, le 13 juillet 2017 ;

Considérant que la ville de Clichy-la-Garenne propose de mettre à la disposition de la brigade des sapeurs-pompiers de Clichy, le matériel (tables, chaises, tentes...) ainsi que la logistique, et de participer au financement du bal du 13 juillet ;

Vu le projet de convention de prêt de matériel établi à cet effet ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le projet de convention de mise à disposition de matériel et la logistique, à titre gracieux, à conclure avec la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris - groupement d'appuis et de secours de Clichy-la-Garenne.

ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Maire à signer ledit projet de convention et tout document y afférent.

ARTICLE 3 : ATTRIBUE une subvention d'un montant de 6 031,62 € à l'État-Major du groupement d'appuis et de secours de Clichy de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris sis 137, boulevard Jean Jaurès – 92110 Clichy-la-Garenne, pour l'organisation du traditionnel bal de la Fête Nationale, qui se tiendra le jeudi 13 juillet 2017.

ARTICLE 4 : DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 65.

Adopté à l'unanimité

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUJIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03959-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 1.3

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'INSTITUT DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT AUX MÉTIERS

RAPPORTEUR : MONSIEUR JULIEN BOUCHET

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant le courrier de l'Institut de Formation et de Perfectionnement aux Métiers (IFPM) sollicitant la Ville pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 75 € par jeune apprenti clicheois (4 au total) ayant intégré les cours de cet institut en septembre 2016 ;

Considérant la volonté de la ville de Clichy-la-Garenne d'accompagner les personnes, notamment les jeunes, vers l'emploi ;

Considérant en conséquence que la Ville de Clichy souhaite aider cet institut qui a dispensé une formation pour quatre jeunes clicheois ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : ATTRIBUE une subvention d'un montant de 300 € pour les quatre jeunes apprentis ayant intégré en septembre 2016, l'Institut de Formation et de Perfectionnement aux Métiers.

ARTICLE 2 : DIT QUE la dépense en résultant, d'un montant de 300 €, sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 65.

Adopté à l'unanimité.

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

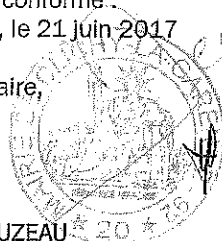
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03960-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 2.1

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DE CLICHY DE LA LÉGION D'HONNEUR

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE JAN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de subvention adressée par le Comité de Clichy de la Légion d'Honneur en vue de procéder au remplacement de son drapeau ;

Considérant que ce drapeau participe à toutes les cérémonies patriotiques et contribue au rayonnement de celles-ci ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : ATTRIBUE au titre de l'année 2017, une subvention d'un montant de 1 400 € au Comité de Clichy de la Légion d'Honneur sis 18, rue Gesnouin – 92110 Clichy-la-Garenne, afin de lui permettre de procéder au remplacement de son drapeau.

ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

ARTICLE 3 : DIT QUE la dépense en résultant d'un montant de 1 400 €, sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 65.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—O—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoints au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MIM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03961-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 3.1

OBJET : LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP – DON DE MATÉRIEL BUREAUTIQUE

RAPPORTEUR : MONSIEUR FRANÇOIS MORVAN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'engagement de la Municipalité pour la lutte contre la fracture numérique des personnes en situation de handicap ;

Considérant que la commune, dans le cadre du renouvellement en cours de son parc bureautique, dispose de 20 ordinateurs et de 20 écrans dont elle n'a plus l'usage ;

Considérant que la ville de Clichy souhaite manifester son soutien à l'association 92 Médias dans le cadre de son programme de formation à la pratique numérique des personnes en situation de handicap ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : DÉCIDE d'attribuer à titre gracieux à l'association 92 Médias

- 20 ordinateurs déclassés
- 20 écrans déclassés

Adopté à l'unanimité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03962-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 3.2

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION CLICHY RUGBY COEUR OVALIE

RAPPORTEUR : MONSIEUR FRANÇOIS MORVAN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de subvention adressée par l'association Clichy Rugby Coeur Ovalie en vue de participer aux frais de déplacement dans le cadre des championnats de Rugby Adapté ;

Considérant que l'équipe de Rugby Adapté offre une réelle opportunité à des enfants ou adultes de pratiquer une activité sportive adaptée à leur handicap ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : ATTRIBUE au titre de l'année 2017, une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Clichy Rugby Coeur Ovalie sise 38, rue d'Alsace – 92110 Clichy-la-Garenne, afin de lui permettre de participer aux frais de déplacement de son équipe.

ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

ARTICLE 3 : DIT QUE la dépense en résultant d'un montant de 1 000 €, sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 65.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Aivine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETARE DE SEANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03972-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 4.1

OBJET : MANDATS SPÉCIAUX ACCORDÉS À TROIS MAIRES ADJOINTS ET À UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ DANS LE CADRE DE DÉPLACEMENTS À HEIDENHEIM (ALLEMAGNE) ET À SANTO TIRSO (PORTUGAL)

RAPPORTEUR : MONSIEUR BENOÎT DE LA RONCIERE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 février 2004 afférente au remboursement des frais de mission des élus ;

Considérant l'invitation faite par le Maire de la ville d'Heidenheim à l'attention de la ville de Clichy, afin que celle-ci soit représentée dans le cadre de la traditionnelle Straßenfest organisée les 30 juin et 1^{er} juillet 2017 ;

Considérant l'invitation faite par le Maire de la ville de Santo Tirso à l'attention de la ville de Clichy pour participer aux célébrations des Fêtes du São Bento, importante fête traditionnelle locale ;

Considérant qu'il convient d'établir un mandat spécial autorisant les membres de la délégation clichoise à représenter la Ville lors des dites cérémonies ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : AUTORISE Monsieur le Maire à signer des mandats spéciaux autorisant Monsieur Luc MERCIER, Madame Agnès DELACROIX, Monsieur Sébastien RENAULT, Adjoint au maire délégués, et Monsieur Loïc PÉRON, Conseiller municipal délégué, à représenter la Ville lors du déplacement à Heidenheim dans le cadre de la Straßenfest du 30 juin au 2 juillet 2017.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer des mandats spéciaux autorisant Monsieur Luc MERCIER et Madame Joëlle LEFEBVRE, Adjoint au Maire délégués, à représenter la Ville à l'occasion des célébrations des Fêtes du São Bento dans la ville de Santo Tirso du 8 au 10 juillet 2017.

ARTICLE 3 : DIT QUE les frais afférents à ces missions seront payés par mandat administratif ou seront remboursés sur présentation des justificatifs sur la base forfaitaire fixée par l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006.

ARTICLE 4 : DIT QUE l'engagement des dépenses de la part de Monsieur Luc MERCIER, Madame Agnès DELACROIX, Monsieur Sébastien RENAULT, Madame Joëlle LEFEBVRE, Adjoint au maire délégués et de Monsieur Loïc PÉRON, Conseiller municipal délégué dans le cadre de ces déplacements a été préalablement autorisé par ordres de mission signés par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETARIE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Pour le maire,
L'adjointe au maire déléguée

Joëlle LEFEBVRE



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_04002-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2017
Date de réception préfecture : 04/07/2017

DÉLIBÉRATION N° 4.2

OBJET : MANDATS SPÉCIAUX ACCORDÉS À MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE DÉPLACEMENTS À LONDRES (ROYAUME UNI) ET À SANTO TIRSO (PORTUGAL)

RAPPORTEUR : MONSIEUR BENOÎT DE LA RONCIERE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2123-18, L2123-18-1 et R2123-22-1 ;

Vu la délibération du 10 février 2004 afférente au remboursement des frais de mission des élus ;

Considérant l'invitation faite par le Maire de la ville de Santo Tirso à l'attention de la ville de Clichy pour participer à la deuxième édition de « First Scenes » ;

Considérant l'invitation faite par l'ambassadrice de France au Royaume Uni à la Ville de Clichy dans le cadre d'une cérémonie officielle en l'honneur de Serge Betsen, décoré au titre de Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur en récompense à son engagement humanitaire ;

Considérant qu'il convient d'établir un mandat spécial autorisant Monsieur le Maire à représenter la commune lors desdites cérémonies ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : AUTORISE Madame Joëlle LEFEBVRE, Adjointe au Maire déléguée, à signer un mandat spécial autorisant Monsieur le Maire, à représenter la Ville à l'occasion de la deuxième édition « First Scenes » à Santo Tirso du 8 au 10 juillet 2017

ARTICLE 2 : AUTORISE Madame Joëlle LEFEBVRE, Adjointe au Maire déléguée, à signer un mandat spécial autorisant Monsieur le Maire, à représenter la Ville suite à l'invitation officielle faite par l'ambassadeur de France du Royaume Uni, des 2 et 3 juin 2017.

ARTICLE 3 : DIT QUE les frais afférents à ces missions seront payés par mandat administratif ou seront remboursés sur présentation des justificatifs sur la base forfaitaire fixée par l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006.

ARTICLE 4 : DIT QUE l'engagement des dépenses de Monsieur le Maire, dans le cadre de ces déplacements a été préalablement autorisé par ordres de mission signés par l'autorité territoriale compétente.

Adopté à l'unanimité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Aivine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03973-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 5.1

OBJET : RÉCEPTION DES BACHELIERS 2017 - REMISE DE RÉCOMPENSES

RAPPORTEUR : MADAME ALICE LE MOAL

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'organisation d'une cérémonie en l'honneur des élèves clichois qui auront obtenu le baccalauréat à l'issue de la session de juin 2017 ;

Considérant le souhait de la Municipalité, lors de cette cérémonie, d'attribuer aux bacheliers clichois, qui auront obtenu leur diplôme gradué en fonction de leur mention, des récompenses ;

Le rapporteur entendu

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : AUTORISE Monsieur le Maire à commander et à remettre aux bacheliers clichois qui auront obtenu, en 2017, leur diplôme gradué en fonction de leur mention, des récompenses.

Article 2 : DIT QUE la dépense de 8 000,00 € en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETARIE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03963-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 5.2A

OBJET : OUVERTURE DE LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE VICTOR HUGO

RAPPORTEUR : MADAME ALICE LE MOAL

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L-212-1 du Code de l'éducation ;

Considérant que la réflexion sur la nouvelle sectorisation a conduit à s'interroger sur le devenir des écoles de la Ville ;

Considérant que, suite à la destruction des locaux en préfabriqué qui abritaient l'école maternelle Sophie Foucault, les élèves de cette école avaient été transférés à l'annexe de l'école maternelle Jules Ferry renommée Sophie Foucault, en attendant la construction de 15 classes dans la nouvelle école maternelle Victor Hugo ;

Considérant que la nouvelle école maternelle Victor Hugo sera livrée à la fin de l'année scolaire 2016-2017 ;

Considérant que la nouvelle école maternelle Victor Hugo pourra accueillir les enfants de l'actuelle école maternelle Victor Hugo et de l'école maternelle Sophie Foucault dès la rentrée 2017-2018 ;

Vu la décision n°2017-074 du Directeur académique des services de l'Éducation Nationale ;

Le rapporteur entendu

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : DÉCIDE l'ouverture de la nouvelle école maternelle Victor Hugo dès la rentrée scolaire 2017-2018.

Adopté à l'unanimité

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

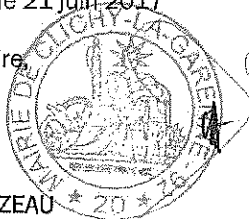
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03964-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 5.2B

OBJET : OUVERTURE DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DU BAC

RAPPORTEUR : MADAME ALICE LE MOAL

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L-212-1 du Code de l'éducation ;

Considérant que la réflexion sur la nouvelle sectorisation a conduit à s'interroger sur le devenir des écoles de la Ville ;

Considérant que la nouvelle école primaire du Bac sera livrée durant cet été ;

Considérant que cette nouvelle école primaire de 14 classes devrait accueillir, dès la rentrée 2017-2018, deux classes de maternelle et deux classes d'élémentaire ;

Vu la décision n°2017-069 du Directeur académique des services de l'Education Nationale ;

Le rapporteur entendu

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE: DÉCIDE l'ouverture de la nouvelle école primaire du Bac dès la rentrée scolaire 2017-2018.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Aivine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

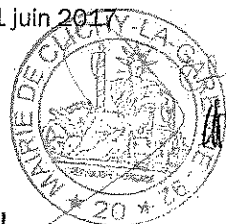
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03965-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 5.2c

OBJET : FERMETURE DES ÉCOLES MATERNELLES SOPHIE FOUCAULT ET VICTOR HUGO

RAPPORTEUR : MADAME ALICE LE MOAL

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 212-1 du Code de l'éducation ;

Considérant que la réflexion sur la nouvelle sectorisation a conduit à s'interroger sur le devenir des écoles de la Ville ;

Considérant que, suite à la destruction des locaux en préfabriqué qui abritaient la maternelle Sophie Foucault, les élèves de cette école avaient été transférés à l'annexe de la maternelle Jules Ferry renommée Sophie Foucault, en attendant la construction de la nouvelle école maternelle de 15 classes Victor Hugo sise 9/11 rue Foucault;

Considérant que la nouvelle école maternelle sera livrée à la fin de l'année scolaire 2016-2017 ;

Considérant que cette nouvelle école accueillera les enfants de l'actuelle maternelle Victor Hugo et de la maternelle Sophie Foucault dès la rentrée 2017-2018 ;

Vu la décision n°2017-072 du directeur académique des services de l'éducation Nationale

Le rapporteur entendu

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : DÉCIDE la fermeture des écoles maternelles Sophie Foucault et Victor Hugo dès la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03965-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

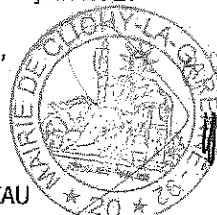
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03966-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 5.3

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ÉCOLES PRIVÉES HORS COMMUNE ACCUEILLANT DES ENFANTS CLICHOIS

RAPPORTEUR : MADAME ALICE LE MOAL

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L-442-5 du Code de l'éducation qui indique que, pour les classes sous contrat, dans le premier degré, la commune est tenue d'assurer les dépenses de fonctionnement pour les élèves qui y ont leur domicile dans les mêmes conditions que pour les écoles publiques et que pour les élèves des autres communes, l'article 89 de la loi du 13 août 2004 étend les procédures prévues pour l'enseignement public ;

Considérant que des parents d'élève sollicitent de la part de la ville de Clichy-la-Garenne le versement d'une subvention concernant les dépenses de fonctionnement pour les enfants clichois qu'elles accueillent ;

Considérant que la ville de Clichy-la-Garenne souhaite contribuer, à hauteur de 110 € par enfant, aux dépenses de fonctionnement de ces écoles pour la scolarisation de ces enfants ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE l'attribution, au titre de l'année 2017, d'une subvention d'un montant de 110 € par enfant aux établissements scolaires hors commune sous contrat pour contribuer à la scolarisation des enfants clichois de ces établissements.

ARTICLE 2 : DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits à inscrire à cet effet au budget de l'exercice 2017, chapitre 65.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 35 pour
- 5 contre : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Hicham DAD, Serge BERNARD

Madame Véronique D'ASTORG, Monsieur Loïc PÉRON et Madame Samia IDRI BAYOL ne prenant pas part au vote

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03966-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03967-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 6.1

OBJET : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 13.1 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2012 RÉVISANT LE RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL COLLECTIFS DE JEUNES ENFANTS DE LA VILLE DE CLICHY

RAPPORTEUR : MADAME EVELYNE LAUER

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 13.1 du conseil municipal du 18 décembre 2012 approuvant le nouveau règlement intérieur des établissements d'accueil de jeunes enfant de la Ville de Clichy-la-Garenne

Vu la lettre circulaire 2014-009 du 26 mars 2014 relative au champ d'application de la Prestation de Service Unique ;

Vu la délibération n° 8.1 du 16 mars 2017 approuvant la convention d'objectifs et de financement 2017-2020 conclue entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Clichy ;

Considérant la nécessité de mettre en conformité le nouveau règlement d'accueil des enfants dans les établissements Petite Enfance en vue de signer le renouvellement des conventions d'objectifs et de financement permettant le versement de la Prestation de Service Unique (PSU) ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE à compter du 1^{er} septembre 2017 pour l'ensemble des établissements d'accueil collectifs de jeunes enfants, le nouveau règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de jeunes enfants de la Ville de Clichy-la-Garenne afin que celui-ci soit en conformité avec la demande formulée par la Caisse d'Allocations Familiales en vue de signer le renouvellement des conventions d'objectifs et de financement

Adopté à l'unanimité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} Adjoint au Maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10),
Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE,
Mireille RÉA, Adjoints au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît
de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI,
M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie
GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (à partir de 18h45 et jusqu'à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir
19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55),
MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170706-DSGLC17_04008-
AI
Date de télétransmission : 06/07/2017
Date de réception préfecture : 06/07/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.1

OBJET : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion 2016 du budget principal présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Considérant que le Compte de Gestion 2016 du budget principal peut être ainsi résumé :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	143 593 980,99	104 981 534,35	248 575 515,34
Recettes	156 813 223,94	102 378 904,31	259 192 128,25
Résultat 2015 reportés	-	- 343 313,37	- 343 313,37
Résultat de l'exécution	13 219 242,95	- 2 945 943,41	10 273 299,54
Restes à réaliser en recettes 2016	0,00	2 373 987,74	2 373 987,74
Restes à réaliser en dépenses 2016	0,00	- 10 125 036,95	- 10 125 036,95
Résultat global de clôture	13 219 242,95	- 10 696 992,62	2 522 250,33

Considérant que le Compte de Gestion 2016 du budget principal tenu par le Comptable des Finances Publiques présente des résultats identiques au Compte Administratif 2016 tenu par l'ordonnateur ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le Compte de Gestion 2016 du budget principal présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} Adjoint au Maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyn LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10),
Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE,
Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît
de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI,
M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Heïena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie
GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (à partir de 18h45 et jusqu'à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir
19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU



Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55),
MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N° 7.2

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le rapport de présentation et le document complet du Compte Administratif 2016 du budget principal ;

Vu le Compte de Gestion 2016 du budget principal présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Considérant que le Compte Administratif 2016 du budget principal peut être ainsi résumé :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	143 593 980,99	104 981 534,35	248 575 515,34
Recettes	156 813 223,94	102 378 904,31	259 192 128,25
Résultat 2015 reportés	-	- 343 313,37	- 343 313,37
Résultat de l'exécution	13 219 242,95	- 2 945 943,41	10 273 299,54
Restes à réaliser en recettes 2016	0,00	2 373 987,74	2 373 987,74
Restes à réaliser en dépenses 2016	0,00	- 10 125 036,95	- 10 125 036,95
Résultat global de clôture	13 219 242,95	- 10 696 992,62	2 522 250,33

Considérant que le Compte Administratif 2016 du budget principal tenu par l'Ordonnateur présente des résultats identiques au Compte de Gestion 2016 tenu par le Comptable des Finances Publiques ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le Compte Administratif 2016 du budget principal, tel que présenté en annexe, suivant les résultats suivants :

Résultat de fonctionnement : 13 219 242.95 euros

Résultat d'investissement : - 2 945 943.41 euros

Résultat global de clôture : 2 522 250.33 euros

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 36 pour

- 6 abstentions : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Hicham DAD, Serge BERNARD

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} Adjoint au Maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10),
Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE,
Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît
de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI,
M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie
GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (à partir de 18h45 et jusqu'à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir
19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55),
MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

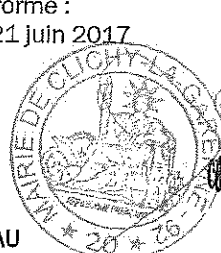
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03974-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.3

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte Administratif 2016 du budget principal, faisant apparaître un excédent en section de fonctionnement de 13 219 242.95 euros et un déficit en section d'investissement de 2 945 943.41 euros ;

Vu le besoin de financement de la section d'investissement de 10 696 992.62 euros ;

Considérant que le Budget Primitif 2017 du budget principal a été voté sans reprise anticipée des résultats 2016 ;

Considérant que le Budget Supplémentaire 2017 du budget principal reprendra les résultats 2016 ;

Considérant que l'excédent de fonctionnement doit couvrir prioritairement le besoin d'investissement constaté au Compte Administratif 2016 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

Article 1^{er} : ACTE l'affectation la totalité de l'excédent de fonctionnement 2016, soit 13 219 242,95 euros, à la section d'investissement du budget principal 2017, en recettes, au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».

Article 2 : ACTE la reprise du déficit d'investissement 2016, soit 2 945 943.41 euros, à la section d'investissement du budget principal 2017, en dépenses, au compte D 001 « Solde d'exécution reporté ».

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 36 pour
- 6 abstentions : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Hicham DAD, Serge BERNARD

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} Adjoint au Maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10),
Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE,
Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît
de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI,
M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie
GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (à partir de 18h45 et jusqu'à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir
19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55),
MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03975-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.4

OBJET : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET ANNEXE HALLES ET MARCHÉS

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le rapport de présentation et le document complet du Compte Administratif 2016 du budget annexe Halles et Marchés ;

Vu le Compte de Gestion 2016 du budget annexe Halles et Marchés présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget annexe Halles et Marchés 2016 du 5 janvier 2017 ;

Considérant que le Compte de Gestion du budget annexe Halles et Marchés peut être ainsi résumé :

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses	29 074,57	4 494,00	33 568,57
Recettes	374 262,57	0,00	374 262,57
Résultats de l'exploitation	345 188,00	- 4 494,00	340 694,00
Résultats N-1 reportés	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	838,50	838,50
Résultat global	345 188,00	- 5 332,50	339 855,50

Considérant que le Compte de Gestion 2016 tenu par le Comptable des Finances Publiques présente des résultats identiques au Compte Administratif 2016 du budget annexe Halles et Marchés tenu par l'Ordonnateur ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le Compte de Gestion 2016 du budget annexe Halles et Marchés présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M. Stéphane COCHEMAIN, 1^{er} Adjoint au Maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10),
Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE,
Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît
de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI,
M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie
GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (à partir de 18h45 et jusqu'à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir
19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEMAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU



Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55),
MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETARIE DE SEANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

DÉLIBÉRATION N° 7.5

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ANNEXE HALLES ET MARCHÉS

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le rapport de présentation et le document complet du Compte Administratif 2016 du budget annexe Halles et Marchés;

Vu le Compte de Gestion 2016 du budget annexe Halles et Marchés présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget annexe Halles et Marchés 2016 du 5 janvier 2017 ;

Considérant que le Compte Administratif 2016 du budget annexe Halles et Marchés peut être ainsi résumé :

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses	29 074,57	4 494,00	33 568,57
Recettes	374 262,57	0,00	374 262,57
Résultats de l'exploitation	345 188,00	- 4 494,00	340 694,00
Résultats N-1 reportés	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	838,50	838,50
Résultat global	345 188,00	- 5 332,50	339 855,50

Considérant que le Compte Administratif 2016 du budget annexe Halles et Marchés tenu par l'Ordonnateur présente des résultats identiques au Compte de Gestion 2016 tenu par le Comptable des Finances Publiques ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le Compte Administratif 2016 du budget principal, tel que présenté en annexe, suivant les résultats suivants :

Résultat d'exploitation: 345 188 euros
Résultat d'investissement : - 4 494,00 euros
Restes à réaliser : 838.50 euros
Résultat global de clôture : 339 855.50 euros

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

6 abstentions : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Hicham DAD, Serge BERNARD

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} Adjoint au Maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyn LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10),
Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE,
Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît
de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI,
M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie
GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (à partir de 18h45 et jusqu'à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir
19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55),
MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03976- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 7.6

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016 – BUDGET ANNEXE HALLES ET MARCHÉS

Rapporteur : Monsieur Stéphane COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte Administratif 2016 du budget annexe Halles et Marchés, faisant apparaître un excédent en section d'exploitation de 345 188 euros et un besoin de financement en section d'investissement de 4 494.00 euros ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget annexe Halles et Marchés 2016 du 5 janvier 2017 faisant état d'un montant de restes à réaliser de 838.50 euros ;

Considérant l'obligation d'affecter le résultat cumulé à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;

Considérant que le budget annexe Halles et Marchés 2017 du budget principal a été voté sans reprise anticipée des résultats 2016 ;

Considérant que les résultats 2016 seront repris au budget supplémentaire du budget annexe Halles et Marchés 2017 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : ACTE l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation du budget annexe Halles et Marchés 2016, soit 339 855.50 euros, à la section d'exploitation du budget annexe Halles et Marchés 2017 au compte R 002 « Solde d'exécution reporté ».

ARTICLE 2 : ACTE l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation du budget annexe Halles et Marchés 2016, soit 5 332.50 euros, à la section d'investissement du budget annexe Halles et Marchés 2017, en recettes, au compte 1068 « Excédents de fonds capitalisés ».

ARTICLE 3 : ACTE la reprise du besoin d'investissement 2016, soit 4 494.00 euros, à la section d'investissement du budget annexe Halles et Marchés 2017, en dépenses, au compte D 001 « Solde d'exécution reporté ».

ARTICLE 4 : ACTE le reversement de l'excédent imputé, en recettes, en section d'exploitation, au compte R 002 « Section d'exécution reporté », soit 339 855.50 euros au budget principal 2017 de la Ville de Cléchy-la-Garenne en affectant ce montant, en dépenses, en section d'exploitation au compte 672 « Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement ».

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 36 pour
- 6 abstentions : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Hicham DAD, Serge BERNARD

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} Adjoint au Maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10),
Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE,
Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît
de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI,
M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie
GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (à partir de 18h45 et jusqu'à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir
19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55),
MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03977- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N°7.7

OBJET : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur Stéphane COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion 2016 du budget annexe Assainissement présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Considérant le transfert de la compétence Assainissement au 1^{er} janvier 2016 à l'Établissement Public Territorial « Boucle Nord de Seine » adopté par délibération n° 5.4 du 26 janvier 2016 ;

Considérant donc que le budget annexe Assainissement pour l'exercice 2016 n'a pas été voté et n'a connu aucunes écritures comptables tant en dépenses qu'en recettes, et ce, pour les deux sections suite à sa dissolution en date du 31 décembre 2015 ;

Considérant que le Compte de Gestion 2016 tenu par le Comptable des Finances Publiques ne présente aucune écriture comptable tant en dépenses qu'en recettes, et ce, pour les deux sections;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le Compte de Gestion 2016 du budget annexe Assainissement présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M. Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} Adjoint au Maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyn LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10),
Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE,
Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît
de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI,
M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie
GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (à partir de 18h45 et jusqu'à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir
19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55),
MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03978-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.8

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2016 - ÉCRITURES COMPTABLES

RAPPORTEUR ; MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion 2016 du budget annexe Assainissement présenté par le Comptable des Finances Publiques de Cliché-la-Garenne ;

Considérant le transfert de la compétence Assainissement au 1^{er} janvier 2016 à l'Établissement Public Territorial « Boucle Nord de Seine » adopté par délibération n° 5.4 du 26 janvier 2016 ;

Considérant donc que le budget annexe Assainissement pour l'exercice 2016 n'a pas été voté et n'a connu aucunes écritures comptables tant en dépenses qu'en recettes, et ce, pour les deux sections suite à sa dissolution en date du 31 décembre 2015 ;

Considérant que le Compte de Gestion 2016 tenu par le Comptable des Finances Publiques ne présente aucunes écritures comptables tant en dépenses qu'en recettes, et ce, pour les deux sections;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ACTE le fait que le budget annexe Assainissement n'a connu aucunes écritures comptables sur l'exercice 2016.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoints au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03979-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.9

OBJET : MODIFICATION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES PRESTATIONS SOUMISES A TARIF

RAPPORTEUR : BENOIT DE LA RONCIÈRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la délibération n° 8.3 du 19 mai 2016 relative au calcul au quotient familial journalier applicable à diverses prestations périscolaires, culturelles, sportives et de loisirs ;

Vu le règlement intérieur relatif au quotient familial journalier et à la tarification des activités soumises à quotient familial ;

Vu la délibération n° 13.1 du 23 juin 2016 relative à l'approbation des règlements intérieurs des structures municipales (restauration municipale, restauration scolaire, accueils de loisirs périscolaires et temps d'activités périscolaires maternelles et élémentaire (TAP), École municipale des Sports (EMS) Conservatoire Léo Delibes, Centres sociaux municipaux et structures de quartier, ateliers hip hop jeunesse ;

Vu le règlement intérieur de la restauration scolaire ;

Vu le règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et temps d'activités périscolaires maternels et élémentaires ;

Considérant la volonté de poursuivre la mise en place d'une nouvelle politique tarifaire simplifiée, lisible et équitable ;

Le rapporteur entendu,

Délibère :

ARTICLE 1^{ER} : L'article 6 du règlement intérieur relatif au Quotient Familial Journalier et à la tarification des activités soumises à quotient familial est complété comme suit après la phrase « Les factures des activités sportives et culturelles (Ateliers Beaux-Arts, Ecole Municipale des Sports, Hip Hop) sont émises et réglées lors de l'inscription» :

- « *Toutefois, si la famille a opté pour le prélèvement automatique, le règlement des facture s'effectuera en trois fois, après réceptions mensuelles des factures correspondantes.* »

ARTICLE 2: L'article 4 du règlement intérieur de la restauration scolaire est complété comme suit après la phrase « Les frais supplémentaires éventuels liés au recouvrement seront à la charge des parents » :

- « *Aucune facturation n'est due pour l'enfant n'ayant pu fréquenter, malgré son inscription, la restauration scolaire 3 jours consécutifs ou plus, ou dès le premier jour sur présentation d'un certificat médical ou d'hospitalisation.* »

ARTICLE 3: L'article 4 du règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et temps d'activités périscolaires maternels et élémentaires est complété comme suit après la phrase « Les frais supplémentaires éventuels liés au recouvrement seront à la charge des parents » :

Séance du Conseil municipal du mardi 20 juin 2017

- « *Aucune facturation n'est due pour l'enfant n'ayant pu fréquenter, malgré son inscription, les activités périscolaires 3 jours consécutifs ou plus, ou dès le premier jour sur présentation d'un certificat médical ou d'hospitalisation..* »

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03979-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABAÏSSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03980-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

Séance du Conseil municipal du mardi 20 juin 2017

DÉLIBÉRATION N° 7.10

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LAURENT CONVERSY

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Considérant la volonté de la Ville de Clichy-la-Garenne de soutenir le tissu syndical local ;

Considérant l'importance du dialogue social local ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

Article 1^{er} : ATTRIBUE au titre de l'année 2017, une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant 1 500 € à l'Union départementale de la Confédération française des travailleurs des Hauts-de-Seine.

Article 2 : DIT que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 65.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03980-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
—
du registre des Délibérations du Conseil Municipal

—
—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—
—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoints au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Arnel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOÛCHAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03981-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.11

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'UNION LOCALE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LAURENT CONVERSY

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Considérant la volonté de la Ville de Clichy-la-Garenne de soutenir le tissu syndical local ;

Considérant l'importance du dialogue social local ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

Article 1^{er} : ATTRIBUE au titre de l'année 2017, une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant 1 500 € à l'Union locale de la Confédération Générale des Travailleurs..

Article 2 : DIT que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 65.

Adopté à l'unanimité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—0—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—0—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—0—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KŌPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03982- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 7.12

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'UNION LOCALE FORCE OUVRIÈRE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LAURENT CONVERSY

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Considérant la volonté de la Ville de Clichy-la-Garenne de soutenir le tissu syndical local ;

Considérant l'importance du dialogue social local ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

Article 1^{er} : ATTRIBUE au titre de l'année 2017, une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant 1 500 € à l'Union locale Force Ouvrière.

Article 2 : DIT que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 65.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Aïvina MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETARIE DE SEANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03983- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 7.13

OBJET : VENTE DU LOT DE COPROPRIÉTÉ N° 4 DÉPENDANT DE L'IMMEUBLE SIS 20, RUE HENRI POINCARÉ À CLICHY

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la Ville de Clichy-la-Garenne est propriétaire du lot de copropriété n° 4 dépendant de l'immeuble sis 20, rue Henri Poincaré à Clichy, cadastré section U n°13, consistant en une chambre de 9,30 m² dépendant du domaine privé ;

Considérant que M. Abalache RABHI a fait une offre d'achat au prix de 32 000 euros ;

Vu l'avis de France Domaine du 20 octobre 2016 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE de conclure, avec M. RABHI, une promesse de vente du logement communal, constituant le lot de copropriété n°4 dépendant de l'immeuble sis à Clichy 20, rue Henri Poincaré, cadastré section U n° 13, en l'état, libre de toute occupation.

ARTICLE 2 : DIT QUE cette promesse de vente sera conclue à la condition suivante :

- Prix de vente de 32 000 euros.

ARTICLE 3 : AUTORISE M. le Maire à signer la promesse de vente, puis l'acte de vente et tout document y afférent.

ARTICLE 4 : DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

37 pour

6 contre : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Hicham DAD, Serge BERNARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03984-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 7.14

OBJET : VENTE DES LOTS DE COPROPRIÉTÉ N° 160 ET 183 DÉPENDANT DE L'IMMEUBLE SIS 75, RUE DE PARIS À CLICHY

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la Ville de Clichy-la-Garenne est propriétaire des lots de copropriété n° 160 et 183 dépendant de l'immeuble sis 75, rue de Paris à Clichy, cadastré section Q n° 83, consistant en un logement avec cave de 20,90 m² dépendant du domaine privé ;

Considérant que la Ville a sollicité l'agence Clichy Immobilier pour la vente de ce logement proposé en l'état, libre de toute occupation ;

Vu la délibération n° 7.1 du 26 avril 2017, relative à la vente des lots de copropriété n° 160 et 183 dépendant de l'immeuble sus 75, rue de Paris à Clichy.

Considérant qu'un premier acquéreur s'est désisté ;

Considérant que M. Bruno LAFARGE a fait une offre d'achat au prix de 96 000 euros ;

Vu l'avis de France Domaine du 3 août 2016 ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE de conclure, avec M. LAFARGE une promesse de vente du logement communal avec cave, constituant les lots de copropriété n° 160 et 183 dépendant de l'immeuble sis à Clichy 75, rue de Paris, cadastré section Q n° 83, en l'état, libre de toute occupation.

ARTICLE 2 : DIT QUE cette promesse de vente sera conclue à la condition suivante :

- Prix de vente de 96 000 euros.

ARTICLE 3 : AUTORISE M. le Maire à signer la promesse de vente, puis l'acte de vente et tout document y afférent.

ARTICLE 4 : DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal.

ARTICLE 5 : ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 7.1 du 26 avril 2017.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

37 pour

6 abstentions : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Hicham DAD, Serge BERNARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03985-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 8.1

OBJET : RÉVISION DU PRÊT DEXIA CRÉDIT LOCAL N° MPH246233EUR ÉMIS LE 14 FÉVRIER 2007 GARANTI PAR LA VILLE DE CLICHY

RAPPORTEUR : MADAME MARIE-JEANNE COLOMBO

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la délibération n° 4.5 du 10 février 2007, accordant la garantie de la Ville à l'Office Public d'HLM pour le remboursement à hauteur de 100 % de toutes sommes dues en principal, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires, d'un emprunt d'un montant de 7 644 827,89 € contracté auprès de DEXIA Crédit Local ;

Vu le contrat de prêt n° MPH246233EUR du 14 février 2007 ;

Considérant la fusion absorption de l'OPH Clichy Habitat par l'OPH Hauts de Seine Habitat ;

Considérant que le patrimoine (actif et passif) de l'OPH Clichy Habitat a été transmis de plein droit à l'OPH Hauts de Seine Habitat qui est ainsi devenu l'emprunteur de Dexia Crédit au titre du contrat de prêt ci-dessus référencé ;

Considérant que le capital restant dû au 1^{er} mars 2017 s'élève à la somme de 5 138 276,40 euros ;

Considérant la nécessité d'acter le maintien de cette garantie d'emprunt à hauteur de 100% de toutes sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires par l'OPH « Hauts de Seine Habitat » à Dexia Crédit Local au titre du contrat de prêt visé ci-dessus ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : ACTE le maintien de la garantie pour le remboursement de toutes sommes dues en principal à hauteur de 100 %, augmenté dans la même proportion des intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, rompus, frais et accessoires au titre du contrat de prêt repris par l'Office Public « Hauts-de-Seine Habitat ».

ARTICLE 2 : DÉCLARE que cette garantie est accordée en conformité avec les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment celles relatives au plafond de garantie, à la division du risque et au partage du risque.

ARTICLE 3 : ACTE le fait qu'au cas où l'emprunteur ne s'acquitterait pas de toutes les sommes exigibles dues par lui en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, rompus, frais et accessoires, le garant s'engage à en effectuer le paiement en ses lieux et place à la première demande du prêteur adressée par lettre missive dans la limite de la quotité garantie.

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents contractuels relatifs au contrat de prêt décrit ci-dessus, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération,

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03985-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

aux opérations que nécessiterait, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie, et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

37 pour

6 contre : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Hicham DAD, Serge BERNARD

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17__03985-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIÈRE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

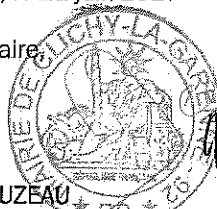
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03986-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 9.1.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des collectivités locales, départementales et régionales;

Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

Vu le décret n°2016-595 du 12 mai 2016 modifiant les dispositions statutaires des cadres d'emplois sociaux de catégorie B de la fonction publique territoriale;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale;

Vu les statuts particuliers régissant les différents cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale;

Vu la délibération n° 12.8 du 15 décembre 2016 portant vote du budget primitif du budget principal 2017, et notamment le tableau des emplois permanents annexé;

Considérant la nécessité de créer des postes dans la filière médico-sociale afin de permettre l'ouverture de deux structures d'accueil de la petite enfance, un relais assistantes maternelles et une crèche multi-accueil ;

Considérant la nécessité de créer des postes d'adjoint territorial d'animation à temps complet afin de faire face à la hausse de la fréquentation des accueils de loisirs périscolaires observée depuis la rentrée scolaire 2016-2017 ;

Considérant qu'il convient d'actualiser les grades concernés conformément aux nouvelles dispositions réglementaires prévues par le protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations ;

Considérant qu'il convient en conséquence de mettre à jour le tableau des effectifs ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : MODIFIE comme suit, au 21 juin 2017, le tableau des effectifs du personnel communal :

Filière	Grade	Effectif au 31/12/2016 (ETP)	Effectif au 01/01/17 avec PPCR (ETP)	Effectif au 21/06/2017 (ETP)
Médico-sociale	Educateur de jeunes enfants	16	16	19

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03986-DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

	Auxiliaire de puériculture 1 ^{ère} cl	48	0	
	Auxiliaire de puériculture principal 2 ^{ème} cl	2	50	52
	Agent social 2 ^{ème} cl	1	0	
	Agent social		1	3
Animation	Adjoint d'animation 2 ^{ème} cl	174.37	0	
	Adjoint d'animation		174.37	179.38
Dont temps complet		105	105	126
Dont temps non complet		69,37	69,37	53,38

ARTICLE 2 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03986-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03987- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N°9.2

OBJET : ACTUALISATION DES TAUX DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL VACATAIRE

RAPPORTEUR : MADAME SANDRA HUMBLLOT

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant qu'il convient d'actualiser une partie des taux de rémunération du personnel vacataire employé pour répondre à des besoins ponctuels et sur des périodes variables dans l'année ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : FIXE, à compter du 21 juin 2017, la rémunération des personnels vacataires intervenants dans les services municipaux selon les modalités suivantes :

Fonctions	Taux de rémunération
Gardien d'écoles	SMIC horaire
Gardien de salles municipales	SMIC horaire
Vacataires points écoles	SMIC horaire
Jury du conservatoire	38,43 € bruts par vacation de 2h00
Professeur de conservatoire	14,85€ bruts par heure
Juriste	120 € bruts par vacation de 3h30
Professeur en classe transplantée	27,63 € bruts par jour
Educateur sportif	13,12 € bruts par heure
Animateur périscolaire	SMIC horaire
Surveillant périscolaire	SMIC horaire

ARTICLE 2 : PRÉCISE QUE les autres taux de rémunération du personnel vacataire en vigueur et ne figurant pas dans la présente liste demeurent inchangés.

ARTICLE 3 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03988-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

Séance du Conseil municipal du 20 juin 2017

DÉLIBÉRATION N° 9.3

OBJET : CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS SAISONNIERS

RAPPORTEUR : MADAME SANDRA HUMBLLOT

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment ses articles 3-2 et 3-4 ;

Considérant la nécessité de créer des emplois saisonniers afin d'assurer les nouvelles activités proposées par la municipalité durant les vacances scolaires 2017, ainsi que de faire face à l'augmentation de la charge de travail de certains services due à une hausse de fréquentation ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE la création des emplois saisonniers suivants pour couvrir les périodes de vacances scolaires de l'année 2017 :

Cadres d'emplois	Nombre de postes
Adjoint administratif	12
Adjoint d'animation	30
Adjoint technique	55
Opérateur des activités physiques et sportives	4
TOTAL	101

ARTICLE 2 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03988-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRİ BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alviné MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABAŞSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRİ BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03989-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

Séance du Conseil municipal du 20 juin 2017

DÉLIBÉRATION N°9.4

OBJET : APPROBATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCÈS À L'EMPLOI TITULAIRE PAR LE DISPOSITIF DES RECRUTEMENTS RÉSERVÉS SANS CONCOURS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour application du chapitre II du titre Ier de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents ;

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 12 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du dispositif d'accès à l'emploi titulaire dans la fonction publique territoriale prévu au chapitre II du titre Ier de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 ;

Vu l'avis du Comité Technique du 13 décembre 2016 ;

Considérant les besoins de la collectivité en terme de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DÉCIDE d'ouvrir, au titre des recrutements directs sans concours, les postes suivants :

Cat.	Cadre d'emploi et grade	Emploi	Nombre de poste	Année de recrutement
C	Adjoints territoriaux d'animation			
	Adjoint d'animation	Animateur	7	2017

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'information individualisée des agents contractuels employés par la collectivité sur le contenu du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les conditions générales de la titularisation.

ARTICLE 3 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03989-DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

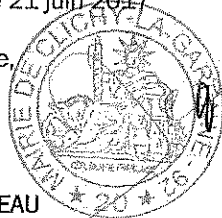
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETARIE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03990- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

Séance du Conseil municipal du 20 juin 2017

DÉLIBÉRATION N° 9.5A

**OBJET : CLASSIFICATION D'UN EMPLOI AU TITRE DE L'ARTICLE 3-3-2 DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984 :
CONTRÔLEUR DE GESTION**

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3-3-2° et 34 ;

Considérant que les fonctions de contrôleur de gestion relèvent d'un emploi de nature de catégorie A de la fonction publique ;

Considérant que les besoins du service justifient que ces fonctions ne demeurent pas inoccupées au sein de la commune compte tenu de la permanence du besoin et de l'importance et de la continuité des projets structurant à engager et suivre ;

Considérant que ces fonctions sont exercées sensiblement de manière équivalente dans le secteur privé concurrençant de fait le secteur public local sur ce segment du marché du travail, rendant les candidatures d'agents non fonctionnaires très fréquentes ;

Considérant l'infructuosité récurrente des recherches de candidats statutaires sur ces fonctions ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DIT QUE l'emploi de contrôleur de gestion relève de l'article 3-3-2° précité.

ARTICLE 2 : DIT QUE les missions assurées sur cet emploi sont les suivantes :

- Mise en place d'outils d'analyse, de pilotage et de suivi des dépenses ;
- Etudes des coûts des services et des coûts de revient des prestations municipales ;
- Réalisation de tableaux de bords et d'indicateurs d'activité ;
- Analyse des comptes et bilans des associations subventionnées et des opérations d'aménagement ;
- Suivi des recettes et des subventions.

ARTICLE 3 : DIT QUE le niveau de recrutement pour occuper cet emploi est celui imposé pour l'inscription au concours de la filière administrative de catégorie A de la fonction publique territoriale.

ARTICLE 4 : DIT QUE, selon le niveau d'études et l'expérience professionnelle du candidat, la rémunération sera déterminée entre celle correspondante à l'indice brut 434 et celle correspondante à l'indice brut 979.

ARTICLE 5 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03990- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETÉAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03991-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

Séance du Conseil municipal du 20 juin 2017

DÉLIBÉRATION N° 9.5B

OBJET : CLASSIFICATION D'UN EMPLOI AU TITRE DE L'ARTICLE 3-3-2 DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984 : CHARGÉ D'ÉTUDES AMÉNAGEMENT ET URBANISME

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3-3-2° et 34 ;

Considérant que les fonctions de chargé d'études aménagement et urbanisme relèvent d'un emploi de nature de catégorie A de la fonction publique ;

Considérant que les besoins du service justifient que ces fonctions ne demeurent pas inoccupées au sein de la commune compte tenu de la permanence du besoin et de l'importance et de la continuité des projets structurant à engager et suivre ;

Considérant que ces fonctions sont exercées sensiblement de manière équivalente dans le secteur privé concurrençant de fait le secteur public local sur ce segment du marché du travail, rendant les candidatures d'agents non fonctionnaires très fréquentes ;

Considérant l'infructuosité récurrente des recherches de candidats statutaires sur ces fonctions ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DIT QUE l'emploi de chargé d'études aménagement et urbanisme relève de l'article 3-3-2° précité.

ARTICLE 2 : DIT QUE les missions assurées sur cet emploi sont les suivantes :

- Mener des missions d'études ou de maîtrise d'ouvrage.
- Piloter des projets d'aménagement, et en assurer le suivi et l'assistance opérationnelle.
- Suivre et accompagner des projets immobiliers en relation avec les promoteurs/constructeurs et préalablement au dépôt des permis de construire.
- Veiller au respect du plan local d'urbanisme et à la qualité architecturale et urbaine.

ARTICLE 3 : DIT QUE le niveau de recrutement pour occuper cet emploi est celui imposé pour l'inscription aux concours des filières administrative et technique de catégorie A de la fonction publique territoriale.

ARTICLE 4 : DIT QUE, selon le niveau d'études et l'expérience professionnelle du candidat, la rémunération sera déterminée entre celle correspondante à l'indice brut 434 et celle correspondante à l'indice brut 979.

ARTICLE 5 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03991- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03992-DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 9.5C

OBJET : CLASSIFICATION D'UN EMPLOI AU TITRE DE L'ARTICLE 3-3-2 DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984 : CHARGE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3-3-2° et 34 ;

Considérant que les fonctions de chargé de la commande publique relèvent d'un emploi de nature de catégorie A de la fonction publique ;

Considérant que les besoins du service justifient que ces fonctions ne demeurent pas inoccupées au sein de la commune compte tenu de la permanence du besoin et de l'importance et de la continuité des projets structurant à engager et suivre ;

Considérant l'infructuosité récurrente des recherches de candidats statutaires sur ces fonctions ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DIT QUE l'emploi de chargé de la commande publique relève de l'article 3-3-2° précité.

ARTICLE 2 : DIT QUE les missions assurées sur cet emploi sont les suivantes :

- Mise en œuvre des procédures de passation des marchés publics ;
- Conseils aux élus et services quant au choix des procédures ;
- Evaluation des risques juridiques ;
- Elaboration des pièces administratives des consultations, et instruction des dossiers de traitement amiable de réclamations relatives à la passation et à l'exécution des marchés.

ARTICLE 3 : DIT QUE le niveau de recrutement pour occuper cet emploi est celui imposé pour l'inscription au concours de la filière administrative de catégorie A de la fonction publique territoriale.

ARTICLE 4 : DIT QUE, selon le niveau d'études et l'expérience professionnelle du candidat, la rémunération sera déterminée entre celle correspondante à l'indice brut 434 et celle correspondante à l'indice brut 979.

ARTICLE 5 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Aivine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03993-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

Séance du Conseil municipal du 20 juin 2017

DÉLIBÉRATION N° 9.5D

**OBJET : CLASSIFICATION D'UN EMPLOI AU TITRE DE L'ARTICLE 3-3-2 DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984 :
DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3-3-2° et 34 ;

Considérant que les fonctions de directeur des affaires juridiques et du secrétariat général relèvent d'un emploi de nature de catégorie A de la fonction publique ;

Considérant que les besoins du service justifient que ces fonctions ne demeurent pas inoccupées au sein de la commune compte tenu de la permanence du besoin et de l'importance et de la continuité des projets structurant à engager et suivre ;

Considérant l'infructuosité récurrente des recherches de candidats statutaires sur ces fonctions ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : DIT QUE l'emploi de directeur des affaires juridiques et du secrétariat général relève de l'article 3-3-2° précité.

ARTICLE 2 : DIT QUE les missions assurées sur cet emploi sont les suivantes :

- Management des équipes.
- Préparation des dossiers nécessaires au bon déroulement des instances.
- Pré-contrôle de légalité des actes passant en délibération.
- Traitement des dossiers de contentieux.
- Conseil et sensibilisation des élus et services sur les risques juridiques encourus.

ARTICLE 3 : DIT QUE le niveau de recrutement pour occuper cet emploi est celui imposé pour l'inscription au concours de la filière administrative de catégorie A de la fonction publique territoriale.

ARTICLE 4 : DIT QUE, selon le niveau d'études et l'expérience professionnelle du candidat, la rémunération sera déterminée entre celle correspondante à l'indice brut 434 et celle correspondante à l'indice brut 979.

ARTICLE 5 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03993- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETARIE DE SEANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03994- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 10.1

OBJET : CRÉATION DE L'OFFICE DE TOURISME DE CLICHY-LA-GARENNE SOUS LA FORME D'UN SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF (S.P.A.) À AUTONOMIE FINANCIÈRE

Rapporteur : Monsieur Luc MERCIER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1412-2, L. 2121-29, L. 2221-1 et suivants et R. 2221-1 à R. 2221-17, R. 2221-63 à R. 2221-71 et R. 2221-95 à R. 2221-98,

Vu le Code du tourisme et notamment les articles L. 133-1 et L. 133-2,

Vu l'avis du Comité Technique du 19 mai 2017,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 avril 2017,

Vu la dissolution en cours de l'association « Office de tourisme de Clichy-la-Garenne »,

Considérant que le principe de libre administration permet aux collectivités locales de choisir le mode de gestion de leurs services publics,

Considérant l'intérêt pour la Commune d'assurer la promotion de son image et de son dynamisme notamment par le tourisme,

Considérant qu'un office de tourisme peut être un service public administratif avec autonomie financière, son exploitation directe doit faire l'objet d'une régie conformément aux dispositions des articles L. 1412-2 et L. 2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré:

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE la création de l'Office de Tourisme de Clichy-la-Garenne sous la forme d'un service public administratif (S.P.A.), régie dotée de la seule autonomie financière.

ARTICLE 2 : ADOPTE les statuts de l'Office de Tourisme comme suit :

STATUTS

CHAPITRE 1 – DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 Statut juridique

La régie nommée « Office de Tourisme » est une régie dotée de l'autonomie financière au sens des dispositions de l'article L. 2221-14 du Code général des collectivités territoriales.

Elle a été créée par délibération du conseil municipal du 20 juin 2017

La régie obéit aux dispositions du Code général des collectivités territoriales applicables aux régies dotées de l'autonomie financière gérant des services publics administratifs.

Les présents statuts complètent les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Article 2 Objet

La régie assure les fonctions suivantes :

- L'accueil et l'information des populations locales et des visiteurs de la ville, il met en œuvre la promotion touristique de la commune en coordination avec les instances et directives départementales et régionale (CRT), il coordonne les interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03994-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

- Il peut être chargé des études, de l'animation des loisirs, de l'organisation de fêtes et de manifestations culturelles, de la commercialisation de produits et de prestations de services. Il peut être consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques.
- Il contribue en liaison avec les collectivités publiques et privées et avec les différents organes de la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative à la défense et à la mise en valeur des richesses naturelles, patrimoniales et monumentales.
- La régie devra s'engager à assurer un service de qualité envers les usagers en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services (continuité du service, respect du principe d'égalité des usagers).
- Le respect de la réglementation en vigueur.

La régie peut réaliser des prestations accessoires à son activité principale sous réserve que ces prestations soient complémentaires à son objet principal.

Article 3 Siège, territoire d'intervention et adhésions

La régie a pour siège l'adresse suivante :

Mairie de Clichy-la-Garenne
80 boulevard Jean Jaurès
BP 300
92112 CLICHY Cedex

Le siège pourra être modifié sur décision du conseil municipal de Clichy-la-Garenne.

La compétence de la régie s'exerce sur le territoire de la ville de Clichy-la-Garenne.

L'Office de Tourisme est adhérent à l'U.D.O.T.S.I. 92 (Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives des Hauts-de-Seine), Offices de Tourisme de France (Fédération Nationale)

Article 4 Durée de la régie

La régie est constituée pour une durée illimitée à compter de sa création.

Article 5 Règlement intérieur

Afin de préciser les conditions d'application des présents statuts, un règlement intérieur complète les statuts de la Régie « Office de Tourisme ».

Article 6 Entrée en vigueur – Révision et modification

Les présents statuts entrent en vigueur à la date à laquelle est fixée l'existence légale de la régie. Il est procédé à la révision ou la modification des présents statuts selon les mêmes modalités que celles ayant procédé à leur adoption.

CHAPITRE 2 - ORGANISATION

Article 7 Dispositions générales

La régie est administrée, sous l'autorité du Maire de Clichy-la-Garenne et de son conseil municipal, par un conseil d'exploitation. La régie est placée sous la direction administrative d'un directeur. Celui-ci est nommé par le conseil municipal, sur proposition du Maire de Clichy-la-Garenne.

Le Maire de Clichy-la-Garenne est responsable du bon fonctionnement de la régie devant le conseil municipal. Il est le représentant légal et l'ordonnateur de la régie.

Article 8 Le conseil d'exploitation

Article 8.1 Compétences du conseil d'exploitation

Le conseil d'exploitation délibère sur les catégories d'affaires pour lesquelles le conseil municipal ne s'est pas réservé le pouvoir de décision ou pour lesquelles ce pouvoir n'est pas attribué à une autre autorité par le Code général des collectivités territoriales ou par les présents statuts.

Le conseil d'exploitation est obligatoirement consulté par le Maire sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de la régie.

Le conseil d'exploitation est tenu d'être informé par le directeur des dispositions nécessaires au bon fonctionnement du service.

Le conseil d'exploitation peut procéder à toutes mesures d'investigation et de contrôle et présente au Maire toute proposition utile à l'exercice de sa compétence.

Article 8.2 Composition du conseil d'exploitation

Les membres du conseil d'exploitation sont désignés par délibération du conseil municipal, sur proposition du Maire. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes

Reçu en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03994-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

Le conseil d'exploitation est composé de cinq membres et le Maire (Président de droit). Un des membres est choisi par le conseil municipal parmi des personnes présentant des compétences particulières dans le domaine du Tourisme.

Les membres du conseil d'exploitation sont désignés pour la durée du mandat municipal, mais peuvent, individuellement, être remplacés à tout moment par le conseil municipal.

En cas de démission ou de décès d'un membre, il est procédé dans les plus brefs délais au remplacement de la personne démissionnaire ou décédée.

Le nouveau membre, quel que soit le motif du remplacement, exerce son mandat pour la durée résiduelle du mandat.

Le renouvellement, à l'issue du mandat municipal, est opéré dans les mêmes conditions que la désignation initiale.

Article 8.3 Le Président du conseil d'exploitation

Le conseil d'exploitation élit, en son sein, son Président, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Le doyen d'âge préside la séance au cours de laquelle est élu le Président. Il fait appel aux candidatures et enregistre les noms des candidats. Est élu Président, le candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour. Le cas échéant, est élu au second tour, le candidat ayant recueilli la majorité relative des suffrages exprimés. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est proclamé élu.

La durée du mandat du Président est identique à celle du mandat des autres membres du conseil d'exploitation.

Article 8.4 Incompatibilités

Les membres du conseil d'exploitation ne peuvent être entrepreneurs ou fournisseurs de la régie à un titre quelconque, ni faire partie du conseil d'administration d'une société qui est elle-même fournisseur de la régie.

Ne peuvent être également désignés comme membres du conseil d'exploitation :

- les salariés de la régie ;
- les propriétaires, associés, commanditaires, directeurs ou employés d'entreprises avec lesquelles la régie peut se trouver en concurrence.

Article 8.5 Réunions du conseil d'exploitation

Le conseil d'exploitation est réuni chaque fois que le Président de la régie le juge utile, et a minima une fois tous les trois mois, ou sur demande du Préfet ou de la majorité des membres du conseil d'exploitation.

Le conseil d'exploitation se réunit sur convocation de son Président, adressée cinq jours francs avant la séance. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour.

En cas d'urgence, ce délai peut être réduit à trois jours francs. Le Président en rend alors compte dès l'ouverture de la séance au conseil d'exploitation qui se prononce sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion pour tout ou partie de l'ordre du jour à une séance ultérieure.

Les délibérations sont adoptées à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Le conseil ne délibère valablement que lorsque la moitié des membres en exercice assistent à la séance. Si, après une première convocation, ce quorum n'est pas atteint, le conseil d'exploitation est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Les séances du conseil d'exploitation ne sont pas publiques.

Article 8.6 Statut des membres du conseil d'exploitation

Les fonctions de membre du conseil d'exploitation sont gratuites. Néanmoins, les membres du Conseil d'exploitation peuvent bénéficier, sur présentation de justificatifs, du remboursement des frais de déplacement exposés pour se rendre aux réunions du conseil d'exploitation.

Le remboursement, aux membres du conseil d'exploitation, des frais de déplacement exposés pour se rendre aux réunions du conseil, a lieu dans les conditions réglementaires applicables.

Article 9 Le Directeur

Article 9.1 Nomination

Le Directeur de la régie est nommé par délibération du conseil municipal après avis du conseil d'exploitation. Il est formellement nommé par arrêté du Maire. Il est mis fin à ses fonctions dans les mêmes formes.

Article 9.2 Incompatibilités

Les fonctions de Directeur sont incompatibles avec un mandat de sénateur, député, représentant au Parlement européen. Elles sont également incompatibles avec un mandat de conseiller régional, conseiller général, conseiller municipal de la ville ou dans une intercommunalité incluant la collectivité.

Le Directeur ne peut prendre ou conserver aucun intérêt dans des entreprises en rapport avec la régie, occuper aucune fonction dans ces entreprises, ni assurer des prestations pour leur compte.

Article 9.3 Compétences

Le Directeur assure le fonctionnement de la régie et donc du service. A ce titre, il prend les mesures nécessaires à l'exécution des décisions du conseil d'exploitation, prépare le budget et procède, sous l'autorité du Maire, aux prescriptions à l'exécution des recettes et des dépenses.

CHAPITRE 3 – REGIME FINANCIER

Article 10 Dispositions générales

Les règles de la comptabilité publique sont applicables à la régie.

Article 11. Comptable

Les fonctions de comptable sont remplies par le comptable de la Ville.

Le comptable de la régie est seul chargé de poursuivre le recouvrement des recettes de la régie, ainsi que d'acquitter les dépenses ordonnancées, jusqu'à concurrence des crédits régulièrement accordés.

Article 12 Budget

Le budget est exécutoire dans les mêmes conditions que le budget de la Ville.

Il est préparé par le Directeur, soumis pour avis au conseil d'exploitation et voté par le conseil municipal.

Article 13 Présentation des budgets

Chaque budget se divise en deux sections :

- la section d'exploitation dans laquelle sont prévues et autorisées les opérations d'exploitation ;
- la section d'investissement dans laquelle sont prévues et autorisées les opérations d'investissement.

La présentation détaillée de chaque section est conforme aux dispositions des articles R. 2221-86 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Article 14 Clôture d'exercice

Le comptable prépare, à la fin de chaque exercice et après inventaire, un compte financier pour chaque budget. Il est présenté pour avis au conseil d'exploitation en annexe d'un rapport du Directeur donnant tous éléments d'information sur l'activité de la régie au cours du dernier exercice, ainsi que les préconisations formulées pour améliorer le fonctionnement de l'équipement et la qualité des prestations.

Le Conseil municipal délibère sur ce rapport et ses annexes avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel ils se rapportent, après avis du conseil d'exploitation.

Article 15 Affectation du résultat comptable

Le conseil municipal délibère sur l'affectation du résultat comptable de la section d'exploitation de chaque budget, dans le respect des règles fixées par l'article R. 2221-90 du Code général des collectivités territoriales.

CHAPITRE 4 – FIN DE LA REGIE

Article 16 Cessation d'activité

La régie cesse son exploitation en exécution d'une délibération du conseil municipal qui détermine la date à laquelle ses opérations prennent fin. Les comptes sont arrêtés à cette date.

Article 17 Liquidation

Le Maire est chargé de procéder à la liquidation de la régie. Il peut désigner par arrêté un liquidateur dont il détermine les pouvoirs.

Le liquidateur a la qualité d'ordonnateur accrédité auprès du comptable. Il prépare le compte administratif de l'exercice qu'il adresse au Préfet qui arrête les comptes.

Les opérations de liquidation sont retracées dans une comptabilité tenue par le comptable. Au terme des opérations de liquidation, l'actif et le passif de la régie sont repris dans les comptes de la Ville.

Séance du conseil municipal du mardi 20 juin 2017

A Clichy-la-Garenne, le.....,
Le Maire,

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 37 pour
- 5 abstentions : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Hicham DAD, Serge BERNARD

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03994-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal

—0—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—0—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 20 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03946-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 10.2

OBJET : CRÉATION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DU S.P.A OFFICE DE TOURISME ET DÉSIGNATION DE SES MEMBRES

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1412-2, L. 2121-29, L. 2221-1 et suivants et R. 2221-1 à R. 2221-17, R. 2221-63 à R. 2221-71 et R. 2221-95 à R. 2221-98,

Vu le Code du tourisme et notamment les articles L. 133-1 et L. 133-2,

Vu l'avis du Comité Technique du 19 mai 2017,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 18 avril 2017,

Vu la délibération n° 10.1 du 20 juin 2017 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière pour l'Office de Tourisme et approbation des présents statuts,

Vu la dissolution en cours de l'association « Office de tourisme de Clichy-la-Garenne »,

Considérant que le principe de libre administration permet aux collectivités locales de choisir le mode de gestion de leurs services publics,

Considérant que le conseil d'exploitation est désigné par le conseil municipal,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré:

ARTICLE 1^{ER} : ADOPTE le principe de création d'un conseil d'exploitation dans le cadre de la mise en place du service public administratif doté de la seule autonomie financière « office de tourisme », composé de M. le Maire, Président de droit et de cinq membres dont quatre issus du collège des élus du conseil municipal et un membre issu du collège des professions et activités liées au tourisme sur le territoire.

ARTICLE 2 : DÉSIGNE pour la durée de leur mandat, comme membres du conseil d'exploitation de l'office de tourisme de Clichy-la-Garenne sous forme de régie dotée de la seule autonomie financière les membres suivants, en sus de M. le Maire, Président de droit :

- Monsieur Luc MERCIER, Adjoint au Maire
- Madame Joëlle LEFEBVRE, Adjointe au Maire
- Monsieur Julien BOUCHET, Conseiller municipal
- Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Conseiller municipal
- Monsieur Jean-Louis BAZZONI

ARTICLE 3 : DIT que le conseil d'exploitation devra se réunir au plus tard dans la semaine suivant le conseil municipal soit entre le 26 et le 30 juin 2017 afin de procéder à :

- ✓ la proposition du budget annexe avec vote des tarifs du SPA « Office de Tourisme ».

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—O—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

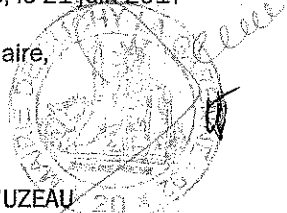
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03947-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 10.3

OBJET : NOMINATION DE LA DIRECTION DU SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF OFFICE DE TOURISME

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1412-2, L. 2121-29, L. 2221-1 et suivants et R. 2221-1 à R. 2221-17, R. 2221-63 à R. 2221-71 et R. 2221-95 à R. 2221-98,

Vu le Code du tourisme et notamment les articles L. 133-1 et L. 133-2,

Vu l'avis du Comité Technique du 19 mai 2017,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 avril 2017,

Vu la délibération n° 10.1 du 20 juin 2017 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière pour l'Office de Tourisme et approbation des présents statuts,

Vu la délibération n° 10.2 du 20 juin 2017 portant création du conseil d'exploitation du SPA-OT doté de l'autonomie financière

Vu la dissolution en cours de l'association « Office de tourisme de Clichy-la-Garenne »,

Considérant que le principe de libre administration permet aux collectivités locales de choisir le mode de gestion de leurs services publics,

Considérant que le directeur est désigné par le conseil municipal,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : DÉSIGNE Madame Muriel TACAILLE, attachée principale, directrice du SPA-OT doté de l'autonomie financière.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03948-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 10.4

OBJET : CRÉATION DE TARIFS – OBJETS PROMOTIONNELS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la ville de Clichy souhaite pouvoir commercialiser des objets promotionnels permettant de valoriser le territoire ainsi que les expositions temporaires et permanentes présentées sur le territoire communal

Considérant qu'il est nécessaire de fixer des tarifs ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : FIXE les tarifs des objets promotionnels comme suit :

- Objets photographiques de type cartes postales, ... : 0.50 €
- Objets magnétiques : 1 €
- Affiches : 1.50 €

ARTICLE 2 : AUTORISE la vente d'objets cités en article 1

ARTICLE 3 : DIT que les recettes afférents à ces ventes seront imputées sur le budget communal au budget de l'exercice en cours.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 37 pour
- 5 contre : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Hicham DAD, Serge BERNARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—O—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

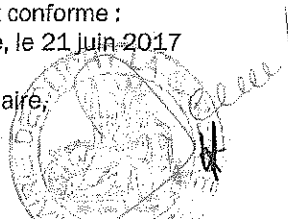
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETÉIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03949-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 11.1

OBJET : MODALITÉS D'ACCÈS À CLICHY PLAGE 2017

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 10.5 du 16 décembre 2015 adoptant les tarifs municipaux applicables au 1^{er} janvier 2016 ;

Considérant la volonté de proposer un espace d'animations sur le terrain Pasteur et une zone de baignade contigüe à la piscine municipale Gérard Durant, caractérisant l'opération Clichy Plage 2017 ;

Considérant la nécessité de fixer les modalités d'accès au site « Clichy Plage » ;

Considérant que les résidents clichois et les salariés qui travaillent à Clichy, peuvent se procurer la carte « Passport » leur permettant d'accéder à l'intégralité du site gratuitement ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : DÉCIDE d'instaurer les modalités d'accès suivantes au site Clichy Plage 2017 et à la piscine municipale Gérard Durant du 8 juillet au 20 août :

- 12€ le Passport réservé aux résidents clichois et aux salariés travaillant à Clichy
- 1€ l'entrée à la journée pour les résidents clichois sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1€ l'entrée à la journée pour les salariés clichois sur présentation d'un bulletin de salaire de moins de 3 mois
- 1€ l'entrée à la journée : personne à mobilité réduite + accompagnant
- 8 € l'entrée à la journée pour les non clichois, ou ne travaillant pas à Clichy
- 10 € l'entrée à la journée pour 1 pack familles non clichois (à partir de : 1 majeur et 2 mineurs)
- Gratuité pour les moins de 3 ans
- 3000€ la privatisation de Clichy Plage pour les entreprises de 19h à 22h

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 37 pour
- 2 contre : Hicham DAD, Serge BERNARD
- 3 abstentions : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—0—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—0—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Mariuel ALLAMELLOU, Mme Samla IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETÉAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 20 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03950-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 11.2

OBJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLUB ADOS « ALEXANDRE DUMAS »

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°10.5 du 16 décembre 2015 portant adoption des tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la création d'une structure municipale permettant d'accueillir les jeunes clichoïsis de 11 à 15 ans dénommée Club Ados « Alexandre Dumas » sis, 111 rue Henri Barbusse - 92110 Clichy-la-Garenne ;

Vu la délibération n°11.1 du 26 avril 2017 portant adoption des tarifs du «Club Ados « Alexandre Dumas » applicable à compter de son ouverture ;

Considérant qu'il convient d'adopter le règlement intérieur du Club Ados à partir du 1^{er} juillet 2017 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le règlement intérieur du Club Ados « Alexandre Dumas » ci-annexé

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 37 pour
- 5 abstentions : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Hicham DAD, Serge BERNARD

—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRETARIE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 20 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17__03951- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 11.3

OBJET : ADOPTION DU FORFAIT DÉCOUVERTE DU MOIS DE JUILLET DU CLUB ADOS « ALEXANDRE DUMAS »

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°10.5 du 16 décembre 2015 portant adoption des tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Considérant la création d'une structure municipale permettant d'accueillir les jeunes clichois de 11 à 15 ans dénommée Club Ados « Alexandre Dumas » sis, 111 rue Henri Barbusse - 92110 Clichy-la-Garenne ;

Vu la délibération n°11.1 du 26 avril 2017 portant adoption des tarifs du «Club Ados « Alexandre Dumas » applicable à compter de son ouverture ;

Considérant qu'il convient de procéder à la fixation des tarifs exceptionnels du « Forfait Découverte » pour le mois de juillet 2017, d'activités et d'ateliers proposés par le Club Ados « Alexandre Dumas » ;

Considérant qu'il convient également de démarrer l'adhésion Pass de 10 € aux activités dès le 1^{er} juillet 2017 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : ADOPTE, à compter du 1^{er} juillet 2017, les tarifs du « Forfait Découverte » pour les ateliers et les activités du Club Ados, ci-annexés.

ARTICLE 2 : DIT QUE le tarif de l'adhésion annuelle prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2017.

ARTICLE 3 : DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 37 pour
- 5 abstentions : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Hicham DAD, Serge BERNARD

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Aïvina MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 20 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03952-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 11.4

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB SPORTIF CLICHY RUGBY – CÉRÉMONIE DE REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR À SERGE BETSEN

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la cérémonie organisée par l'ambassade de France au Royaume Uni dans le cadre de la remise de la Légion d'Honneur à Monsieur Serge BETSEN ;

Considérant le déplacement à Londres de représentants du Club Sportif Clichy Rugby afin d'assister à cette cérémonie ;

Considérant que la Municipalité souhaite lui apporter un soutien financier ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : AUTORISE le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € correspondant aux frais de déplacement (train + hôtel) de représentants du Club Sportif Clichy Rugby dans le cadre de leur séjour à Londres du 2 au 3 juin 2017, à l'occasion de la cérémonie de remise de la Légion d'Honneur à Monsieur Serge Betsen.

ARTICLE 2 : DIT que le versement de cette subvention exceptionnelle sera imputée au budget de fonctionnement du secteur Sports sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—O—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIÈRE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03953- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 12.1

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE À L'ASSOCIATION « BIB 92 »

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'association « Bib 92 », association Loi de 1901, a pour but de favoriser la coopération entre les bibliothèques et les médiathèques municipales, et tous types d'établissements professionnels d'information et de documentation des Hauts-de-Seine.;

Considérant que ladite association promeut la coopération, la mutualisation et les échanges entre les bibliothèques du département à des fins d'évolution des pratiques professionnelles, de formation, et d'aide à la sélection documentaire ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune d'œuvrer à la mutualisation de la sélection documentaire et à l'amélioration de la formation des professionnels ;

Vu l'appel à cotisation 2017, d'un montant de 90 € ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE l'adhésion 2017 de la Ville à l'association « Bib 92 » pour un montant de 90 €.

ARTICLE 2 : DIT QUE la dépense en résultant, d'un montant de 90 €, sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire:



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170704-DSGLC17_04004- AI Date de télétransmission : 04/07/2017 Date de réception préfecture : 04/07/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 12.2

OBJET : CONVENTIONS D'OBJECTIFS 2014-2015-2016-2017 AVEC LES ASSOCIATIONS – APPROBATION ET AUTORISATION DONNÉES À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES AVENANTS DE PROLONGATION

RAPPORTEUR : MADAME VÉRONIQUE D'ASTORG

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration ; et son décret d'application n° 2001-495

Vu la délibération du conseil municipal de Clichy du 1^{er} juillet 2014 autorisant Monsieur Le Maire à signer les conventions d'objectifs 2014-2015-2016-2017 entre la ville de Clichy et les associations percevant une subvention annuelle égale ou supérieure à 7 623 euros ;

Considérant qu'il est nécessaire de prolonger ces conventions jusqu'au 31 décembre 2017 afin de se mettre en concordance avec le budget primitif 2018 ;

Vu les projets d'avenant de prolongation établis à cet effet ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer un avenant aux associations concernées par la convention d'objectifs 2014-2015-2016-2017 afin de prolonger celles-ci jusqu'au 31 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03954-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 12.4

OBJET : PRISE EN CHARGE EXCEPTIONNELLE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE DIX ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE LÉO DELIBES DANS LE CADRE DE LEUR PARTICIPATION A LA SECONDE ÉDITION DU PROJET « FIRST SCÈNES » ORGANISÉ A SANTO TIRSO (PORTUGAL) DU 2 AU 9 JUILLET 2017

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la ville de Santo Tirso, ville jumelle portugaise de Clichy, organise la deuxième édition du projet « First Scènes » du 2 au 9 juillet 2017 ;

Considérant que ce projet requiert la participation d'élèves du conservatoire Léo Delibes dans le cadre de l'organisation d'un stage d'orchestre organisé par l'école de musique de Santo Tirso et ce, en présence d'élèves musiciens de l'ensemble des villes jumelles de Santo Tirso ;

Considérant que cette opération entre dans les actions d'ouverture à l'international menées par la ville de Clichy ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : AUTORISE la prise en charge du déplacement (en avion) de dix élèves du conservatoire Léo Delibes dans le cadre de leur participation au projet « First Scènes » du 2 au 9 juillet 2017 à Santo Tirso (Portugal).

ARTICLE 2 : DIT que la prise en charge du déplacement sera impacté sur le budget de fonctionnement du secteur relations internationales sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

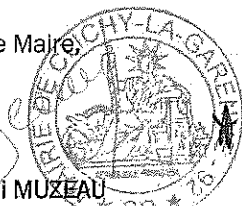
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,


Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03934-DE Date de télétransmission : 27/06/2017 Date de réception préfecture : 27/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 12.5

OBJET : APPROBATION DE LA NATURE DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE DE LA SÉNATRICE ISABELLE DEBRÉ

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2017 ;

Considérant l'intérêt de procéder aux travaux de réaménagement de l'ancien conservatoire de musique situé au 115 rue Barbusse afin d'y installer différents services administratifs et du personnel associatif ;

Considérant que dans le cadre de ces travaux, la Ville est susceptible de se voir attribuer une aide financière d'un montant de 25 000 € correspondant au plus à 50 % du budget des travaux;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré:

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE les travaux de réaménagement des locaux de l'ancien Conservatoire de musique situé au 115 rue Barbusse afin d'y installer différents services administratifs et du personnel associatif.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention exceptionnelle sur la réserve parlementaire de la Sénatrice Isabelle DEBRÉ pour les travaux de réaménagement des locaux de l'ancien Conservatoire de musique situé au 115 rue Barbusse afin d'y installer différents services administratifs et du personnel associatif.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

ARTICLE 4 : DIT QUE les travaux ne commenceront pas avant la notification de la subvention.

ARTICLE 5 : DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

ARTICLE 6 : DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits ouverts et à ouvrir à cet effet aux budgets des exercices 2017 et suivants.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03934- DE Date de télétransmission : 27/06/2017 Date de réception préfecture : 27/06/2017
--

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03955- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 13.1

OBJET : ADHÉSION AU CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

RAPPORTEUR : MADAME AGNÈS DELACROIX

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Considérant que l'association Conseil National des Villes et Villages Fleuris a pour but de valoriser les actions menées par les collectivités en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et des visiteurs ;

Considérant l'intérêt pour la Commune d'adhérer au Conseil National des Villes et Villages Fleuris ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER}: APPROUVE l'adhésion 2017 de la Ville de Clichy-la-Garenne au Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour un montant de 800,00 € TTC.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent.

ARTICLE 3 : DIT QUE la cotisation annuelle, d'un montant de 800,00 € TTC, sera payée par imputation sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 11.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjoint au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), Hicham DAD (à partir 19h10), M. Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

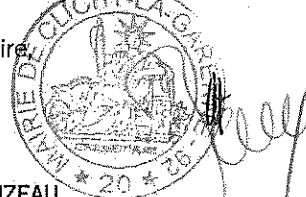
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELLOUCHAT, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03932-
DE
Date de télétransmission : 26/06/2017
Date de réception préfecture : 26/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 14.1

OBJET : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE DE LOCATION DE VÉLOS AU SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' ET VÉLIB' MÉTROPOLÉ – APPROBATION DES STATUTS – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL – APPROBATION ET AUTORISATION DONNÉES À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE PROTOCOLE D'ACCORD POUR L'IMPLANTATION DE 13 STATIONS VÉLIB' ET TOUT AUTRE DOCUMENT

RAPPORTEUR : MADAME ALICE LE MOAL

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5721-2 et suivants ;

Vu le Code des transports, notamment ses articles L.1231-1 et L.1231-16 ;

Considérant que la commune a adhéré au Syndicat Mixte Autolib' Métropole par délibération du conseil municipal du 10 février 2015 ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole adoptés lors de la séance du conseil syndical du 8 février 2017 ;

Considérant que le périmètre de compétence du Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole comprend le territoire des communes, dont la Ville de Clichy-la-Garenne, et EPCI inclus dans l'unité urbaine de Paris 2010 au sens de l'INSEE ;

Considérant l'intérêt pour la commune de Clichy de conserver sa compétence sur son territoire d'un service public de vélos en libre-service en optant pour la compétence optionnelle Vélib' du Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole ;

Considérant que la municipalité souhaite déployer 13 stations Vélib' (soit en moyenne 35 bornettes), sur son territoire ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER}: APPROUVE le transfert de la compétence de location de vélos en libre-service au Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole et les nouveaux statuts ci-annexés.

ARTICLE 2 : APPROUVE l'adhésion de la Ville à la compétence optionnelle « Vélib' » du syndicat mixte susvisé.

ARTICLE 3 : DÉSIGNE :

- Représentant(e) titulaire : Madame Alice LE MOAL
 - Représentant(e) suppléant(e) : Monsieur Laurent CONVERSY
- pour représenter la commune au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole.

ARTICLE 4 : APPROUVE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer le projet d'accord relatif au déploiement de 13 stations Vélib', en 2018 sur le territoire de la commune de Clichy, qui sera présenté lors du prochain conseil syndical Autolib' et Vélib' Métropole, et tout autre document se rapportant à ce sujet.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03932- DE Date de télétransmission : 26/06/2017 Date de réception préfecture : 26/06/2017
--

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017
—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03956-DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

Séance du conseil municipal du 20 juin 2017

DÉLIBÉRATION N° 15.1

OBJET : FIXATION DES TARIFS DES REDEVANCES D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC À USAGE COMMERCIAL À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2017

RAPPORTEUR : MADAME COLETTE MICHEL

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 modifiée du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ;

Vu la délibération n° 7.6 du conseil municipal du 28 novembre 2014, fixant la dernière mise à jour des tarifs des redevances d'occupation du domaine public à usage commercial ;

Considérant qu'il convient de fixer, à compter du 1^{er} juillet 2017, les tarifs des redevances d'occupation temporaire du domaine public à usage commercial ;

Le rapporteur entendu

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : ABROGE la délibération n° 7.6 du Conseil Municipal du 28 novembre 2014.

ARTICLE 2 : FIXE à compter du 1^{er} juillet 2017, les tarifs suivants pour l'occupation temporaire du domaine public communal à usage commercial :

TERRASSES

Terrasses découvertes – du 1^{er} janvier au 31 décembre

Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie) – Le m ² , par an	45 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie) – Le m ² , par an	30 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie) – Le m ² , par an	15 €

Terrasses couvertes – Abonnement annuel

Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie) – Le m ² , par an	100 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie) – Le m ² , par an	67 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie) – Le m ² , par an	33 €

MOBILIERS ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A USAGE COMMERCIAL DIVERS

Porte-menus, panneau publicitaire, - L'unité, par an 115 €

Appareil pour vente de glaces, rôtissoire, vitrine - L'unité, par an 172 €

Mobilier décoratif et objets divers

Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie) - L'unité, par an	27 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie) - L'unité, par an	18 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie) - L'unité, par an	9 €

Accusé de réception en préfecture ¹ 092-219200243-20170620-DSGLC17_03956- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017

Ecran, paroi de séparation

Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie) - L'unité, par an	27 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie) - L'unité, par an	18 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie) - L'unité, par an	9 €

Caisse d'arbustes bordant la terrasse dans la limite de la zone concédable

Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie) - L'unité, par an	27 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie) - L'unité, par an	18 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie) - L'unité, par an	9 €

ETALAGES DEVANT LES BOUTIQUES

Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie) - Le m ² , par an	45 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie) - Le m ² , par an	30€
Autres voies (3 ^{ème} catégorie) - Le m ² , par an	15 €

STAND OU VEHICULE DE VENTE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Stand ou véhicule de vente sur la voie publique par jour pour une emprise inférieure ou égale à 15 m ²	32 €
Le m ² supplémentaire par jour	3.20 €

Stand ou véhicule de vente sur la voie publique par mois pour une emprise inférieure ou égale à 15 m ²	320 €
Le m ² supplémentaire par mois	32 €

POINTS DE RETRAIT DE PRODUITS LOCAUX (CIRCUITS COURTS) ET/OU ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR LE DOMAINE PUBLIC AU MOYEN D'UN STAND OU D'UN VEHICULE

Point de retrait sur la voie publique par jour pour une emprise inférieure ou égale à 15 m ²	16 €
---	------

ARTICLE 3 : AUTORISE Madame le Receveur Municipal à encaisser.

ARTICLE 4 : DIT QUE les recettes afférentes à ces redevances seront imputées sur le budget communal, sur l'imputation « Taxes d'étalage »

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture²
092-219200243-20170620-DSGLC17_03956-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

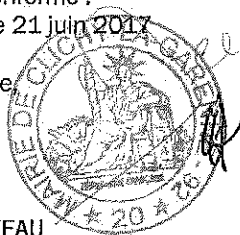
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03957-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 15.2

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE LA PROGRAMMATION DES ACTIONS DU PLIE POUR L'ANNÉE 2017

RAPPORTEUR : LOÏC PÉRON

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 78 de la Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, relatif aux délégations de gestion de crédits des programmes européens ;

Vu le Règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil ;

Vu le Règlement (UE) n° 1304/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds social européen et abrogeant le règlement (CE) n°1081/2006 du Conseil ;

Vu le Règlement délégué (UE) n°240/2014 de la Commission du 7 janvier 2014 relatif au code de conduite européen sur le partenariat dans le cadre des Fonds structurels et d'investissement européens ;

Vu le Décret no 2014-580 du 3 juin 2014 fixant les conditions dans lesquelles l'Etat confie la gestion de tout ou partie des fonds européens soit en qualité d'autorité de gestion soit par délégation de gestion pour la période 2014-2020 ;

Vu la circulaire n° NOR INTB0800148C du 11 août 2008 de la DGCL et de la DGFIP relative à la gestion de subventions globales de Fonds structurels européens par les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu la Circulaire du Premier ministre n°5650/SG du 19 avril 2013 relative à la gestion des fonds européens de la prochaine génération, fixant à 32,5 % la part de l'enveloppe nationale de crédits FSE déléguée aux Départements ;

Vu le budget de la Ville adopté au conseil municipal du 15 décembre 2016 ;

Considérant l'inscription des PLIE dans Le Programme Opérationnel National FSE 2014 – 2020 « Emploi et Inclusion en métropole » adopté par la Commission Européenne le 10 octobre 2014 ;

Considérant la nécessité de renforcer les moyens de l'offre territoriale en matière de développement de l'emploi pour le compte des publics clicois accompagnés dans le cadre du dispositif PLIE ;

Considérant le courrier du Préfet de région du 26 mai 2015 portant notification des enveloppes de crédits du FSE Inclusion 2014-2020 que l'association GMFE 92, Organisme Intermédiaire Pivot des PLIE des Hauts-de-Seine, pourra gérer sous la forme d'une subvention globale pour le compte du PLIE de Clichy;

Considérant l'Appel à Projets validé le 3 avril 2017 par le Conseil d'Administration de GMFE92, Organisme Intermédiaire Pivot de gestion mutualisée des fonds européens portant sur la programmation des actions 2017 des PLIE des Hauts-de-Seine ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{er} : DÉCIDE de verser aux opérateurs externes du PLIE au titre de la Programmation prévisionnelle 2017 la somme de 79 000 € à prélever sur le budget du PLIE.

ARTICLE 2. : DÉCIDE de programmer les actions internes du PLIE au titre de la programmation 2017 pour un montant prévisionnel de 448 140 € de Fonds Social Européen pour lesquels la Ville sera remboursée par GMFE92.

ARTICLE 3. : DÉCIDE de programmer les Actions d'Initiative Territoriale « Passerelles Entreprises » 2017 financées par la Région Ile-de-France et pour lesquelles la Ville sera remboursée par ladite collectivité pour un montant prévisionnel de 159 000 € sous réserve du lancement de l'appel à projets de la Région Ile-de-France 2017.

Toutes les sommes réparties par opérateur (tableau joint en annexe 1) feront l'objet d'un versement fractionné en plusieurs phases : des avances et des acomptes selon les quotités et modalités fixées par chaque convention ou marché dès le démarrage de l'action, et le solde à la clôture de l'action selon les réalisations des partenaires et seulement après signature des conventions ou notification des marchés publics et contrôles de service fait.

ARTICLE 4. : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes liés aux différentes demandes de subvention Fonds Social Européen auprès de l'association GMFE 92 pour les actions internes de la Ville au titre du PLIE et les conventions de partenariat se rapportant à l'exécution des actions à conduire en 2017 avec les opérateurs concernés.

ARTICLE 5 : AUTORISE Monsieur Loïc PERON, Conseiller municipal à l'emploi et l'insertion, à signer l'ensemble des actes liés aux différentes demandes de subvention FSE auprès de l'association GMFE 92 pour les actions internes de la Ville au titre du PLIE et les conventions de partenariat se rapportant à l'exécution des actions à conduire en 2017 avec les opérateurs concernés.

ARTICLE 6 : DIT QUE les dépenses en résultant seront payées par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 62 et 65.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03957-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Aivine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Nouredine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03995- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 15.3

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION D'ENTREPRISE L'ORÉAL ET LA VILLE DE CLICHY DANS LE CADRE DU FINANCEMENT D'ATELIERS SOCIO-ESTHÉTIQUES « BIEN ÊTRE DANS SA RECHERCHE D'EMPLOI » INSCRIT DANS LA CHARTE ENTREPRISES ET QUARTIERS 2016-2018

RAPPORTEUR : MONSIEUR SÉBASTIEN RENAULT

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les modalités de partenariat mises en place entre la Ville de Clichy-la-Garenne et la Fondation d'Entreprise l'Oréal au titre de l'année 2017 ;

Considérant la signature de la Convention « Entreprises et Quartiers » déclinée sur le département des Hauts-de-Seine (2016-2018) entre l'Oréal, la Préfecture des Hauts-de-Seine et la Mairie de Clichy-la-Garenne, du 30 juin 2016 ;

Considérant que la Fondation d'Entreprise l'Oréal souhaite apporter son soutien financier à hauteur de 8 000 € sur les thématiques « emplois, insertion » auprès de la Maison de l'Emploi pour animer des ateliers de soin de beauté et de bien être réalisés par des socio-esthéticiennes auprès de demandeurs d'emplois confrontés à des difficultés pour retrouver un emploi stable (jeunes suivis par la Garantie Jeune- Mission Locale, publics adultes relevant de Clichy Emploi, du PLIE, de l'Espace Insertion..);

Considérant que les missions fondamentales de la Maison de l'Emploi articulées autour de l'accompagnement dans les démarches de retour à l'emploi des publics en insertion correspondent aux objectifs du programme de mécénat de la Fondation d'entreprise l'Oréal ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le projet de convention définissant les modalités du partenariat mis en place au titre de l'année 2017, d'un montant de 8 000 € TTC provenant de la Fondation d'Entreprise l'Oréal.

ARTICLE 2 : CONSIDÈRE que cette somme sera avancée par la Ville de Clichy et sera prélevée sur le budget du Service Emploi au titre de l'exercice 2017.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, Monsieur Sébastien RENAULT, Adjoint au Maire délégué, à signer ladite convention et tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

41 pour

1 abstention : Hicham DAD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Étaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoi HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03996- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 16.1

OBJET : RÉTROCESSION À LA VILLE DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS – ZAC ESPACE CLICHY

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 1988 confiant la réalisation de la ZAC des Terrains Citroën dite ZAC Espace Clichy à la SA GESTEC, devenue SAS EIFFAGE AMÉNAGEMENT ;

Vu la convention d'aménagement de la ZAC des Terrains Citroën dite ZAC Espace Clichy signée le 12 juillet 1988 et conclue avec la SA GESTEC, devenue SAS EIFFAGE AMÉNAGEMENT, ainsi que les deux avenants à cette convention signés respectivement les 28 novembre 1990 et 21 décembre 1993 ;

Considérant que conformément à l'article 7 de la convention d'aménagement susvisée, les terrains d'assiette de l'emprise des voiries publiques et ouvrages annexes réalisés dans le périmètre de la ZAC doivent être rétrocédés par l'aménageur à la Ville de Clichy ;

Considérant qu'un acte constatant le transfert de propriété du terrain d'assiette des voies et espaces publics sera établi entre le concessionnaire, la SAS EIFFAGE AMÉNAGEMENT et la Ville de Clichy, collectivité concédante ;

Considérant en conséquence que les parcelles suivantes doivent être transférées par la SAS EIFFAGE AMÉNAGEMENT à la Ville, pour incorporation dans le domaine public communal :

- les parcelles cadastrées section T n°309 et T n°251 correspondant à des accès au Parc Mozart,
- les parcelles cadastrées section T n° 316 et T n°318 correspondant à des emprises de voiries rue Villeneuve,
- les parcelles cadastrées section T n°300, T n°301, T n°298, T n°235 et T n° 236 correspondant à des emprises de voiries rue Mozart et rue Madame de Sanzillon ;

Vu les délibérations n° 5.1 et 5.2 du Conseil Municipal du 26 avril 2017 relatives à l'approbation du dossier de clôture de la concession d'aménagement confiée à la SAS Eiffage Aménagement d'une part et à la suppression de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des terrains Citroën dite « Espace Clichy » d'autre part ;

Vu l'avis de France Domaine du 24 mai 2017 relatif à la valeur desdites parcelles à incorporer dans le domaine public communal ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : APPROUVE la cession par la SAS EIFFAGE AMÉNAGEMENT, aménageur de la ZAC des Terrains Citroën dite ZAC Espace Clichy à la Ville, moyennant un euro symbolique, des parcelles ci-dessous énoncées, constituant le terrain d'assiette des voiries et espaces publics réalisés à savoir :

- Accès au parc Mozart : Parcelles cadastrées section T n°309 (506 m²) et T n° 251 (222 m²)

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03996- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

- Emprise de voirie rue Villeneuve : Parcelles cadastrées section T n°316 (16 m²) et T n° 318 (7 m²)
- Voierie rues Mozart et Madame de Sanzillon : Parcelles cadastrées section T n° 300 (169 m²), T n°301 (1998 m²), T n°298 (176 m²), T n°235 (6 m²) et T n° 236 (33 m²)

ARTICLE 2 : DIT QUE les parcelles susvisées à usage de voirie et d'espaces publics seront incorporées au domaine public communal.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition de ces parcelles par la Ville.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03996-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Aivine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

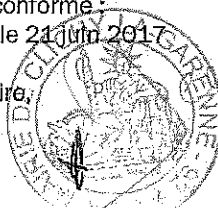
Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20170620-DSGLC17_03997-
DE
Date de télétransmission : 29/06/2017
Date de réception préfecture : 29/06/2017

DÉLIBÉRATION N° 16.2

OBJET: PRISE DE PARTICIPATION DE LA SAEM CITALLIOS DANS LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE (SAS) POISSY MAURICE CLERC

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1524-5 ;

Vu le Code de Commerce ;

Considérant que la commune de Clichy est actionnaire de la SAEM CITALLIOS et détient à ce titre deux sièges d'administrateur ;

Considérant que la SAEM CITALLIOS envisage de prendre une participation dans la société par actions simplifiée (SAS) Poissy Maurice Clerc, constituée aux fins de réalisation d'une opération de co promotion avec la société NEXITY ;

Considérant que, le 27 janvier 2017, le conseil d'administration de la SAEM CITALLIOS a approuvé le principe de l'association de la SAEM et de la société NEXITY au sein d'une société par actions simplifiée, véhicule temporaire usuel pour porter un projet immobilier, afin de conduire le projet d'aménagement du site Poissy – Terrains PSA, Centre Maurice Clerc ;

Considérant que la société par actions simplifiée (SAS) Poissy Maurice Clerc a été créée le 18 avril 2017 et est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 829 155 175 ;

Considérant que la SAEM CITALLIOS bénéficie, aux termes d'un protocole, d'un droit d'exclusivité pour monter à hauteur de 20% des parts et des fruits de la SAS Poissy Maurice Clerc, sous réserve des délibérations de ses actionnaires publics prises en ce sens ;

Considérant que, en tant qu'actionnaire et administrateur de la SAEM CITALLIOS, la commune de Clichy doit donner son accord exprès préalablement à la prise de participation de la SAEM CITALLIOS dans la société par actions simplifiée (SAS) Poissy Maurice Clerc ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1ER : APPROUVE la prise de participation de la SAEM CITALLIOS dans le capital de la société par actions simplifiée (SAS) Poissy Maurice Clerc déjà existante, pour un montant 7 400 euros ;

ARTICLE 2 : AUTORISE les représentants de la commune de Clichy siégeant au conseil d'administration de la SAEM CITALLIOS à voter en faveur de ce projet.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 37 pour
- 5 contre : Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Hicham DAD, Serge BERNARD

—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU MARDI 20 JUIN 2017
Convocation du mercredi 14 juin 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, MM. Sébastien RENAULT (à partir de 19h10), Louis-Alexandre ALCIATOR, Patrice PINARD, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Luc MERCIER, Mmes Joëlle LEFEBVRE, Mireille RÉA, Adjointes au Maire
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Véronique d'ASTORG, MM. Benoît de la RONCIERE, Loïc PERON (à partir de 19h15), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET (jusqu'à 20 heures 20), Mme Alice LE MOAL, Mme Helena DUMAIN de SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES (à partir de 18h45), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL (de 18h45 à 20h55), MM. Hicham DAD (à partir 19h10), Serge BERNARD, Conseillers municipaux

Etaient représentés :

M. Sébastien RENAULT par M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 19 heures 10)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Agnès DELACROIX
Mme Nadoï HADRI par M. Luc MERCIER
M. Jean-Pierre CAYLA par Mme Colette MICHEL
M. Pierre CULOT par Mme Mireille REA
Mme Véronique CABASSET par Mme Alice LE MOAL
M. Noureddine BENYAHIA par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Lora TERRINI par M. Patrice PINARD
M. Loïc PÉRON par M. Julien BOUCHET (jusqu'à 19h15)
Mme Viviane DIEGO par M. Louis Alexandre ALCIATOR
M. Merdja DJELDJEL par Mme Sylvie JAN
M. Julien BOUCHET Par M. Sébastien RENAULT (à partir de 20h20)
M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Rémi MUZEAU

Étaient absents :

Mmes Isabelle MINE RODRIGUES (jusqu'à 18h45), Samia IDRI BAYOL (jusqu'à 18h45 et à partir de 20h55), MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 19h10), Mme Bénédicte ROUBY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. François MORVAN

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 28 JUIN 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 21 juin 2017

Le Maire,



Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20170620-DSGLC17_03998- DE Date de télétransmission : 29/06/2017 Date de réception préfecture : 29/06/2017
--

DÉLIBÉRATION N° 17.1

OBJET : ACTES PRIS PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - COMPTE RENDU

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Par délibération exécutoire du 17 novembre 2016, le Conseil municipal a bien voulu charger Monsieur Rémi MUZEAU, Maire, de régler les affaires de la Commune énumérées à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Ainsi, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de prendre acte des décisions suivantes :

Décision n° 2017-56 du 4 avril 2017

Mandat donné au cabinet DRAI et associés, sis 64 rue de Miromesnil – 75008 Paris, en vue de défendre les intérêts de la Ville dans le cadre de l'occupation sans droit ni titre de locaux appartenant à la commune situés 35 rue Pierre Bérégofoy.

Décision n° 2017-57 du 4 avril 2017

Modification de la régie d'avances des « Volontaires de la Santé » à la Maison du Bac d'Asnières ; l'objet de la régie est modifié comme suit : achat d'alimentation et de fournitures diverses.

Décision n° 2017-58 du 4 avril 2017

Avenant à la convention fixant à 7 heures par semaine, les lundis et jeudis de 14 heures à 17 heures 30, et ce pendant 44 semaines par an, conclu avec le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF), pour un coût annuel de 14 168 € (taux horaire : 46 € TTC)

Décision n° 2017-59 du 4 avril 2017

Convention de mise à disposition du complexe Georges Racine du 9 au 12 mai 2017 dans le cadre du Tournoi HSBC Paris Sevens conclue avec la Fédération Française de Rugby

Décision n° 2017-60 du 7 avril 2017

Note de frais et honoraires présentée par le cabinet SEBAN & Associés, Avocats, demeurant 282, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris, d'un montant de 600 € T.T.C. dans le cadre d'un contentieux R.H.

Décision n° 2017-61 du 7 avril 2017

Mandat donné au cabinet LANDOT & Associés, Avocats à la Cour, demeurant 137 rue de l'Université – 75008 Paris, en vue de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'une requête en référé suspension contre la décision de préemption d'un fonds de commerce situé 35, boulevard Victor Hugo à Clichy

Décision n° 2017-62 du 7 avril 2017

Note d'honoraires présentée par Maître J.C. BALAT, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, d'un montant de 3 6 00 € TTC, qui a assuré la défense de la Ville suite au pourvoi en

cassation du jugement du Tribunal administratif de Cergy Pontoise, formé devant le Conseil d'État par la société Clichy Dépannage

Décision n° 2017-64 du 13 avril 2017

Convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable conclu avec la société Paris Traiteur pour l'exploitation d'une activité de vente ambulante le lundi 17 avril 2017 au parc des Impressionnistes à l'occasion de l'événement « Fêtons le Printemps » ; la redevance d'occupation est fixée à 28,50 €.

Décision n° 2017-65 du 13 avril 2017

Convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable conclu avec la société Apple Candy pour l'exploitation d'une activité de vente ambulante le lundi 17 avril 2017 au parc des Impressionnistes à l'occasion de l'événement « Fêtons le Printemps » ; la redevance d'occupation est fixée à 28,50 €.

Décision n° 2017-66 du 12 avril 2017

L'avenant n° 3 portant révision de la cotisation annuelle 2016 afférente aux garanties « responsabilité / défense recours » du contact SMACL n° 15-113 lot n° 1 est accepté. La dépense en résultant est fixée au montant de 455,86 €.

Décision n° 2017-67 du 13 avril 2017

Note de frais et honoraires présentée par la SCP Yves de FORCADE la ROQUETTE et Gaëlle CONTENTIN, huissiers de justice associés, demeurant 5/7 rue de la Garenne à SÈVRES (92310), ayant établi un procès-verbal de squatt au 35, rue Pierre Bérégovoy

Décision n° 2017-68 du 13 avril 2017

Convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable conclu avec l'auto-entrepreneur Prescillia LORHOT pour l'exploitation d'une activité de balades à dos d'ânes et de poneys le lundi 17 avril 2017 au parc des Impressionnistes et tous les samedis du 29 avril au 30 septembre 2017, place des Martyrs ; la redevance d'occupation est fixée à 684 €.

Décision n° 2017-69 du 14 avril 2017

L'avenant n° 2 accordant la mise à disposition du lot n° 9 à usage de salle de réunion à titre gratuit pour les utilisateurs du centre Léon Blum sous le contrôle de l'association Etudes ET Chantiers Ile de France est accepté.

Décision n° 2017-70 du 14 avril 2017

La convention d'occupation précaire, pour partie, du terrain communal sis 81, rue Villeneuve, conclue entre la Ville, propriétaire, et l'association FODIPEG est acceptée, moyennant une redevance annuelle de 1.800 €.

Décision n° 2017-71 du 20 avril 2017

Convention de mise à disposition du cinéma « Le Rutebeuf » à titre gratuit conclu avec le Conseil départemental de l'accès au droit des Hauts de Seine le 24 avril 2017 pour la diffusion du film « L'Hermine » dans le cadre du festival du film judiciaire.

Décision n° 2017-72 du 22 avril 2017

Renouvellement de l'adhésion 2017 de la Ville à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) d'un montant de 2 614 €

Décision n° 2017-73 du 28 avril 2017

Le Cabinet SARDA Avocats, sis 37, quai des Grands Augustins, 75006 Paris est mandaté en vue de défendre les intérêts de la commune suite à l'assignation du Centre Communal d'Action Sociale devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre.

Décision n° 2017-74 du 28 avril 2017

Convention de mise à disposition d'équipement sportif (stade Georges Racine), à conclure avec l'association « Football club l'Oréal », à titre gracieux

Décision n° 2017-75 du 5 mai 2017

Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur un fonds de commerce sis 35, boulevard Victor Hugo.

Décision n° 2017-76 du 5 mai 2017

Acceptation du don d'un piano par une habitante à la Ville de Clichy

Décision n° 2017-77 du 5 mai 2017

Note d'honoraires présentée par la SCP NICOLAY LANOUELLE HANNOTIN, Avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, 11, rue de Phalsbourg – 75017 Paris, d'un montant de 4 800 € TTC dans le cadre du suivi des procédures devant le Conseil d'État contre les associations AIDE et UAMC

Décision n° 2017-78 du 5 mai 2017

Note de frais et honoraires présentée par la SCP Yves de FORCADE la ROQUETTE et Gaëlle CONTENTIN, huissiers de justice associés, 5/7, rue de la Garenne – 92310 SÈVRES, d'un montant de 2 185,34 € TTC, dans le cadre des assignations en référé délivrées aux différents occupants sans droit ni titre du bien appartenant à la commune situé 35, rue Pierre Bérégozoy

Décision n° 2017-79 du 5 mai 2017

Convention de mise à disposition ponctuelle d'équipements sportifs (stade Nelson Paillou), à conclure avec l'association « Sportive et Artistique des Sapeurs-pompiers de Paris », à titre gracieux.

Décision n° 2017-80 du 5 mai 2017

Contrat de prêt d'usage à titre gracieux d'un plan d'élévation de la façade principale du marché couvert de la salle des fêtes de la Maison du Peuple (tableau 3 du 22 avril 1936, de novembre 2017 à juin 2018 conclu avec le musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes.

Décision n° 2017-81 du 5 mai 2017

Avenant n° 1 à la convention d'occupation précaire par laquelle la Ville met à disposition de la SAEM CITALLIOS le terrain communal sis 20, rue du Docteur Emile Roux à compter du 15 novembre 2015 pour une durée de 18 mois. Ledit avenant autorise la SAEM à occuper, à titre gratuit, le terrain communal sis 20, rue du Docteur Emile Roux du 24 mai 2017 au 31 décembre 2019 jusqu'à la signature de l'acte authentique d'acquisition dudit terrain.

Décision n° 2017-82 du 5 mai 2017

Convention d'occupation précaire conclue avec l'association CROC BLANC, relative à la mise à disposition d'un terrain communal de 900 m² dépendant de la propriété communale du Haras de Messelan sis à Frouville (Val d'Oise) à compter du 1^{er} juin 2017 jusqu'au 31 mai 2019, renouvelable pour un an par tacite reconduction, moyennant une redevance annuelle de 3 000 €, soit 750 € par trimestre

Décision n° 2017-83 du 11 mai 2017

L'avenant n° 1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public communal pour la mise en place de balades à dos d'ânes et de poneys étendant la plage horaire place de Martyrs jusqu'à 19h00 et autorisant l'occupation du parc des Impressionnistes chaque dimanche aux mêmes horaires du 21 mai au 1^{er} octobre 2017 est accepté. La redevance d'occupation est fixée à 28,50€ par jour.

Décision n° 2017-84 du 11 mai 2017

Le cabinet Peyrical Sabattier et Associés, sis 103, rue de Lafayette, 75010 Paris, est mandaté en vue de défendre les intérêts de la commune suite à la requête n° 17VE00466 introduite devant la cours administrative d'appel de Versailles par la SARL Etoile contre le jugement du Tribunal de Cergy-Pontoise du 13 décembre 2016.

Décision n° 2017-85 du 11 mai 2017

Demande de subvention d'un montant de 126 665 € au titre des aides apportées par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), concernant le soutien à l'équipement en vidéo protection, pour l'installation de 19 caméras supplémentaires

Décision n° 2017-86 du 11 mai 2017

Demande de subvention d'un montant de 43 799 € au titre des aides apportées par le département au titre du programme départemental d'appui aux contrats locaux de sécurité et aux conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, concernant le soutien à l'équipement en vidéo protection, pour l'installation de 19 caméras supplémentaires

Décision n° 2017-87 du 12 mai 2017

Convention de mise à disposition ponctuelle à titre gracieux, du stade Georges Racine conclue avec l'association « FC Paris Clichy »

Décision n° 2017-88 du 15 mai 2017

Honoraires, d'un montant total de 55,81€ TTC, présentés par la SCP Florence Fouillade et Nicolas Duguet, huissiers de justice associés, demeurant 7, rue du RPC Gilbert – BP 90052 – 92603 Asnières dans le cadre de l'affaire ville de Clichy C/ SARL Shamnat

Décision n° 2017-89 du 15 mai 2017

Il est institué une régie d'avances au sein du Club « Ados Alexandre Dumas sis 111, rue Henri Barbusse. La régie a pour objet le paiement d'achats de fournitures diverses, de denrées alimentaires et d'autres menues dépenses liées à l'organisation de sorties et loisirs (droit d'entrée, frais de transport et de carburant); elles sont payées selon les modes de règlements suivants : espèces, chèques.

Décision n° 2017-90 du 16 mai 2017

Le Cabinet LANDOT, sis 137, rue de l'Université, 75008 Paris, est mandaté en vue de défendre les intérêts de la Ville suite à la requête introduite devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise contre la décision implicite du maire refusant de modifier sa décision du vendredi 6 février 2017 nommant le vice-président de la commission Urbanisme du Conseil Économique social et environnemental local.

Décision n° 2017-91 du 18 mai 2017

Convention d'occupation du domaine public conclue avec la société « Le Théâtre Impérial » pour un spectacle de marionnettes au parc des Impressionnistes le samedi 3 juin 2017 ; la redevance d'occupation est fixée à 28,50 €

Décision n° 2017-92 du 19 mai 2017

Facture d'honoraires d'un montant de 690,00 € HT établie par le cabinet d'avocats DRAI, sis 64, rue de Miromesnil – 75508 Paris, relative à l'étude de dossier dans le cadre de l'arrêté municipal de péril imminent de l'immeuble situé 93, rue Henri Barbusse.

Décision n° 2017-93 du 19 mai 2017

Convention de participation au financement des équipements publics de la ZAC entrée de ville, prévue par article L. 311-4 du Code de l'urbanisme, à conclure avec la SCI « Les Petits Mahis »

Décision n° 2017-95 du 24 mai 2017

Convention de mise à disposition de locaux communaux sis 9, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, d'une surface de 330,60 m², à conclure avec l'association SFM, à compter du 1^{er} juillet 2017 jusqu'au 30 juin 2020 moyennant une redevance annuelle de 12 000 €, soit 3 000 € par trimestre.

Décision n° 2017-97 du 23 mai 2017

Retrait de la décision de préemption n° 2017-24 du 8 février 2017, relative à la déclaration de cession n° 092 024 17 0003, du fonds de commerce d'une agence de voyages sis 35, boulevard Victor Hugo.

Contrats – Contrats – Marchés

Médiathèque

Contrat conclu avec l'association « La voix Innée-Fable de l'Inné-Dit », 27, villa Eugène Leblanc, 75019 Paris pour un montant de 520 € TTC (sans TVA), notifié le 9 janvier 2017.

Contrat conclu avec l'association « Science et Télévision » (AST), 204, rue du Château des Rentiers, 75013 Paris, pour un montant de 300 € TTC, notifié le 30 janvier 2017.

Contrat conclu avec l'association « Ambient Waves », 88, rue du Ruisseau, 75018 Paris, pour un montant de 210 € TTC (sans TVA), notifié le 3 février 2017.

Contrat conclu avec l'association « Promolea » 1, La Bigottière, 72240 Mézières-sous-Lavardin, pour un montant de 350 € TTC (sans TVA), notifié le 3 février 2017.

Contrat conclu avec l'association « La Comédie des Anges » 10/12, rue de la Mare, 75020 Paris pour un montant de 750 € TTC (dont TVA à 5.5% soit 39.10 €), notifié le 21 février 2017.

Contrat conclu avec l'association « Musiques Actuelles », 102, rue de la Sablière, 42000 Saint-Etienne, pour un montant de 560 € TTC (sans TVA), notifié le 21 février 2017.

Contrat conclu avec l'association « Editions Nomades », 5, rue Tolain, 75020 Paris. Pour un montant de 496.80 € TTC (TVA à 20% incluse), notifié le 22 février 2017.

Contrat conclu avec Madame Ingrid MONCHY, 19, rue du Capitaine Dreyfus, 93100 Montreuil, pour un montant de 370 € TTC, sans TVA, notifié le 4 mars 2017.

Contrat conclu avec la compagnie « Chantefable », 49, rue Saint Mélatine, 35000 Rennes, pour un montant de de 350 € TTC (sans TVA), notifié le 1^{er} avril 2017.

Contrat conclu avec l'association « Arts au pluriel Cie », 25, rue Béranger, 92240 Malakoff, pour un montant de 600 € TTC (sans TVA), notifié le 5 avril 2017.

Contrat conclu avec Monsieur Nathan LEVEQUE, sis 35, boulevard auguste Blanqui, 75013 Paris, pour un montant de 250 € TTC (sans TVA), notifié le 18/04/2017.

Contrat conclu avec l'association « NEKOMIX », 4, place Royale, 78000 Versailles, pour un montant de 473.20 € TTC (sans TVA), notifié le 25 avril 2017.

Le Conseil,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DONNE ACTE au Maire des décisions, actes, Marchés à Procédure Adaptée, conventions et contrats ci-dessus énumérés, pris par délégation du conseil municipal.

